

Programme d'enseignement des droits de l'enfant

Remerciements	3
Avant-propos	4
Introduction.....	5
Activités de découverte	6
Aperçu de l'unité	7
Le Cercle des droits de l'enfant.....	8
Dans mes propres mots	9
La Charte des droits de l'enfant	10
La galerie d'art des droits de l'enfant	13
Les désirs et les besoins	14
Un esprit positif	16
Vie et développement	17
Articles pertinents de la Convention.....	18
Aperçu de l'unité	19
Le travail des enfants	20
Bien-être physique et psychologique.....	23
Scénarios	24
Vie saine, vie active	25
Articles pertinents de la Convention.....	26
Aperçu de l'unité	27
Les droits en images	28
Scénarios	29
Sécurité personnelle	30
Articles pertinents de la Convention.....	31
Aperçu de l'unité	32
Haut les mains!	33
Exercice de confiance	34
La prunelle de mes yeux.....	35
Exprime-toi!	36
Scénarios	37
Éducation antidrogue	38
Articles pertinents de la Convention.....	39
Aperçu de l'unité	40
Jeu de rôles.....	41
L'histoire de Sam.....	43
Scénarios	44
Famille et vie familiale	45
Articles pertinents de la Convention.....	46
Aperçu de l'unité	47
Les jeux préférés de ma famille.....	48

Mes traditions familiales favorites	49
Mes armoiries	50
Scénarios	51
Étude de cas	52
Chacun est unique	53
Articles pertinents de la Convention.....	54
Aperçu de l'unité	55
Silhouette.....	56
Mes rêves d'avenir.....	57
Ma bête noire	58
La galerie de photographies	59
Qui suis-je?.....	60
Bandes dessinées des droits en conflit.....	61
Études de cas.....	69
Résolution de problèmes et prise de décisions	70
Articles pertinents de la Convention.....	71
Aperçu de l'unité	72
Charades mimées ou Pictionary.....	73
Concertation	74
Vois-tu ce que je vois?	75
Le coin des graffiteurs.....	76
Simulation de procès	77
Études de cas.....	78
Activités de synthèse	80
Aperçu de l'unité	81
Le Sommet des droits de l'enfant.....	82
Activités générales.....	84
Jeux.....	85
Projets artistiques et activités diverses	92
Fiches des droits.....	98
Études de cas.....	107
Scénarios	111
Documents à distribuer aux élèves	115
Famille et vie familiale	115
Les mots mélangés des droits de l'enfant	116
Les mots manquants des droits de l'enfant.....	117
ANNEXE Convention relative aux droits de l'enfant de l'ONU	119
Fiches des désirs et des besoins	123

Remerciements

Le Children's Rights Centre de l'University College of Cape Breton (UCCB) souhaite exprimer sa reconnaissance aux personnes qui ont apporté une aide et une orientation précieuses dans l'élaboration du présent Programme d'enseignement des droits de l'enfant.

Nous remercions tout particulièrement Susan Kelley, vice-directrice de l'école George D. Lewis de Louisbourg, pour son aide inestimable dans la compilation des activités qui figurent dans le présent recueil. Nous tenons aussi à exprimer nos sincères remerciements à Ed Davis et à Russell MacDonald, du Conseil scolaire régional Cap-Breton-Victoria, pour leur encouragement et leur appui à ce projet éducatif, à Ann Blackwood, du ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse, ainsi qu'à nos assistants à la recherche, Natalie J. MacKay, Patricia E. Howell, Chad Boudreau, Robert Beresford et Donna Haight, sans lesquels – sans leurs efforts inlassables et leur vision – le Programme d'enseignement des droits de l'enfant n'aurait jamais vu le jour. Nos remerciements s'adressent également à Mike Gillis, pour son superbe travail d'infographie.

Nous souhaitons aussi remercier tous les enseignants et les enseignantes, les administrateurs et les administratrices et, surtout, tous les jeunes qui ont spontanément accepté de réaliser et de commenter les activités proposées dans le présent recueil.

Nous désirons finalement témoigner toute notre gratitude à Héritage Canada, dont le financement a permis l'élaboration et la mise à l'essai du Programme d'enseignement des droits de l'enfant.

Katherine Covell, Ph.D. et R. Brian Howe, Ph.D.
Directeurs du Children's Rights Centre de l'UCCB.
Juillet 1998

DERNIÈRE RÉVISION : AOÛT 2003

Avant-propos

Au titre de la Convention relative aux droits de l'enfant de l'Organisation des Nations Unies (ONU), le Canada a non seulement l'obligation de respecter les droits de l'enfant, mais aussi celle de sensibiliser le public à ces droits. Les enfants, aussi bien que les adultes, doivent être informés des droits de l'enfant, tels qu'ils sont énoncés dans la Convention. À cet égard, les écoles publiques et le personnel enseignant sont appelés à jouer un rôle déterminant.

La notion des droits de l'enfant est apparue au Canada avant que la Convention de l'ONU ne soit élaborée. On la retrouve en effet dans la Charte canadienne des droits et libertés, dans les lois et les codes relatifs aux droits de la personne partout au pays ainsi que dans la politique officielle de multiculturalisme au Canada. L'importance de la Convention, signée par le gouvernement du Canada en 1990 et ratifiée par le Parlement et les provinces en 1991, réside dans le fait qu'elle vise spécifiquement les enfants.

Signataire de la Convention, le Canada est tenu par la loi de respecter chacune des dispositions relatives aux droits de l'enfant et de rédiger à l'intention de l'ONU, tous les cinq ans, un rapport faisant état des mesures qu'il a prises pour assurer l'application effective de la Convention. La Convention considère que tous les articles qu'elle contient sont d'égale importance. Elle reconnaît également que les droits sont indissociables des responsabilités. En effet, si une personne a un droit, les autres ont par conséquent la responsabilité de respecter ce droit. Grâce aux activités suggérées dans le présent recueil, les élèves auront l'occasion de se familiariser avec leurs droits et avec les responsabilités qui leur sont associées.

La description des droits énoncés dans la Convention ainsi que les activités d'apprentissage proposées dans le Programme d'enseignement des droits de l'enfant sont présentées aux élèves de façon simple et accessible. Un résumé non officiel du texte de la Convention figure à la fin du recueil. La Convention repose sur le postulat de base que les enfants, tout comme les adultes, ont des droits inhérents à leur dignité d'être humain. Si les jeunes sentent qu'on les respecte et que l'on respecte leurs droits, ils seront plus portés à traiter les autres avec respect.

Il est essentiel que les enfants soient pleinement conscients de leurs droits afin de pouvoir se les approprier de façon dynamique. En tant qu'animateur ou animatrice, il est important que vous écoutiez les élèves et que vous les ameniez à écouter les autres sans les contredire et sans faire de remarques. Au cours des activités et des discussions, il pourrait être profitable de leur demander de répondre eux-mêmes aux questions posées par leurs camarades et de leur montrer que leurs efforts sont appréciés.

Si un jeune de votre classe ou de votre école vient vous confier, par exemple, qu'il est victime de violence – peu importe la forme de violence dont il est question –, veuillez consulter votre conseil scolaire afin de connaître la procédure exacte que vous devez suivre; il pourrait s'agir, par exemple, de prendre d'abord contact avec la Société d'aide à l'enfance, puis d'en discuter avec le directeur ou la directrice de votre école. Assurez-vous de faire sentir à l'enfant que vous le prenez au sérieux; écoutez-le attentivement, rassurez-le et faites-lui comprendre qu'il a bien fait de venir vous parler. Vous trouverez dans le site Web du Children's Rights Centre de l'UCCB une liste de ressources pouvant être utiles au jeune en difficulté.

<http://faculty.uccb.ns.ca/childrensrights>

Introduction

Le présent Programme d'enseignement des droits de l'enfant a été conçu à l'intention des élèves de sixième année (de 10 à 12 ans).

Il est divisé en sept unités d'apprentissage :

- Vie et développement
- Vie saine, vie active
- Sécurité personnelle
- Éducation antidrogue
- Famille et vie familiale
- Chacun est unique
- Résolution de problèmes et prise de décisions

Le fait que les objectifs d'apprentissage – points de repère précieux – soient indiqués au début de toutes les unités et de toutes les activités devrait aider le personnel enseignant à suivre les progrès des élèves et à évaluer leurs habiletés, leurs connaissances et leur compréhension.

L'utilisation d'un large éventail de stratégies d'évaluation, aussi bien traditionnelles que réflexives, permet de la part des élèves et du personnel enseignant une rétroaction continue, essentielle à l'atteinte des objectifs d'apprentissage.

L'évaluation des apprentissages

L'évaluation devrait tenir compte de l'ensemble des apprentissages des élèves et comprendre, par le fait même, des activités d'évaluation diversifiées. Le recours à une vaste gamme d'activités permet de mieux adapter l'évaluation aux particularités des élèves – milieu, besoins, style d'apprentissage, etc. –, qui se voient ainsi offrir différentes occasions de démontrer leurs connaissances et leurs habiletés.

L'évaluation des apprentissages peut notamment comprendre les éléments suivants :

- Observations formelles et informelles;
- Tests conçus par le personnel enseignant et autres tests;
- Activités de communication orale et écrite;
- Auto-évaluations;
- Carnets d'apprentissage/journaux de bord (les élèves y notent ce qu'ils font, ce qu'ils apprennent, les questions qu'ils se posent, etc.);
- Réflexions écrites;
- Questionnaires;
- Entrevues individuelles;
- Rétroaction/évaluation par les pairs (Vous pourriez demander aux élèves de comparer le comportement qu'ils adopteraient dans une situation donnée à celui qu'adopteraient vraisemblablement des amis qui n'ont pas participé au programme.);
- Situations d'apprentissage (réalisation de tâches spécifiques, résolution de problèmes);
- Observation des élèves au travail et élaboration de fiches anecdotiques;
- Mise au point et application d'outils d'évaluation spécifiques pour mesurer les apprentissages des élèves (rubriques, échelles d'appréciation, listes de vérification, etc.);
- Examen du travail des élèves et utilisation d'outils d'évaluation.

Activités de découverte

Objectifs d'apprentissage :

Les élèves seront amenés à acquérir...

- une prise de conscience accrue du fait qu'ils ont des droits;
- la capacité de faire la distinction entre les désirs, les besoins et les droits;
- une compréhension de leurs droits;
- un intérêt à en apprendre davantage sur leurs droits et à jouer un rôle actif et responsable en ce qui a trait à leur propre bien-être et à celui des autres.

Je trouve que c'est un bon programme (le Programme d'enseignement des droits de l'enfant). Il m'a amenée à réfléchir à ce que mes amis représentent pour moi et à ce que je représente pour eux. Je suis contente d'y avoir participé et j'ai pris plaisir à le faire.

– jeune fille de 12 ans

Aperçu de l'unité

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Les élèves seront amenés à...

Le Cercle des droits de l'enfant

Les élèves s'assoient en cercle et discutent de ce que signifie le fait d'avoir des droits et des responsabilités.

- définir ce que sont les droits et les responsabilités;
- expliquer quelques-uns de leurs droits ainsi que les responsabilités qui leur sont associées.

Dans mes propres mots

Les élèves utilisent des paraphrases pour expliquer certains droits et présentent à la classe tant l'énoncé original que leur propre version de ces droits.

- reformuler leurs droits dans leur propre vocabulaire;
- proposer leur interprétation personnelle de certains droits.

La Charte des droits de l'enfant

Les élèves élaborent une charte colorée de leurs droits, qui leur servira de référence tout au long de l'année.

- dresser une liste de leurs droits tout en exploitant leur créativité;
- créer une charte qui leur servira d'outil de référence.

La galerie d'art des droits de l'enfant

Les travaux des élèves seront exposés tout au long de l'année afin qu'ils leur servent de point de repère ainsi que d'aide-mémoire lors des réflexions, des discussions et des travaux écrits de fin d'année.

- utiliser l'exposition comme point de repère lors de réflexions sur ce qu'ils ont appris;
- tirer fierté de leurs réalisations.

Les désirs et les besoins

Les élèves apprennent à faire la distinction entre les désirs, les besoins et les droits et se familiarisent avec l'idée que la satisfaction des besoins fondamentaux peut être considérée comme un droit.

- apprendre à faire la distinction entre les désirs, les besoins et les droits;
- découvrir que la satisfaction des besoins fondamentaux peut être considérée comme un droit.

Un esprit positif

Les élèves pigent le nom d'un camarade et écrivent deux choses positives à son sujet.

- apprendre à voir les bons côtés des gens;
- se sentir bien dans leur peau.

Le Cercle des droits de l'enfant

Description	Les élèves forment un cercle de discussion et réfléchissent aux notions de droits et de responsabilités.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• définir ce que sont les droits et les responsabilités;• expliquer quelques-uns de leurs droits ainsi que les responsabilités qui leur sont associées.
Préparation	Aucune préparation n'est requise.
Déroulement	<p>Demandez aux élèves de s'asseoir en cercle, par terre ou sur des chaises. Rejoignez ensuite le cercle pour animer une discussion sur les droits de l'enfant.</p> <p>Vous pourriez amorcer la discussion en posant aux élèves les questions suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Combien d'entre vous peuvent expliquer ce que signifie le fait d'avoir des droits? (Après avoir recueilli les réponses des élèves, proposez-leur une définition adéquate de la notion de droits; vous pourriez utiliser celle qui figure à la fin de l'activité.).2. Croyez-vous avoir des droits? Quels sont les droits que les jeunes devraient avoir?3. Quels droits pensez-vous avoir? Peut-être pourriez-vous partager vos idées à ce sujet la classe.4. Avez-vous l'impression que vos droits sont respectés par les autres, y compris par les adultes faisant partie de votre vie? Si oui, de quelle façon respectent-ils vos droits? Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, pourriez-vous fournir des exemples?5. Croyez-vous que certaines responsabilités et certains devoirs devraient aller de pair avec vos droits? (Donnez maintenant une définition de la notion de responsabilités; vous pourriez utiliser celle qui figure à la fin de l'activité.).6. Pourriez-vous nommer quelques-unes des responsabilités indissociables de vos droits?7. À votre avis, tous les enfants du monde devraient-ils avoir les mêmes droits? Croyez-vous que les droits des enfants vivant au Canada sont protégés? <p>Les droits sont des choses qui vous sont dues et que personne ne peut vous enlever.</p> <p>Les responsabilités sont des obligations, comme celle de respecter les droits des autres.</p>

Dans mes propres mots

Description	Les élèves étudient les fiches des droits, élaborées à partir des articles de la Convention relative aux droits de l'enfant de l'ONU, et expliquent leurs droits dans leurs propres mots.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• utiliser le vocabulaire qui leur est propre pour parler de leurs droits;• proposer leur interprétation personnelle de certains droits;• donner des exemples de situations dans lesquelles des droits sont en jeu.
Préparation	Découpez les fiches des droits, qui figurent aux pages 98 à 106.
Déroulement	<p>Invitez la classe à former de petits groupes, puis remettez à chacun d'entre eux une sélection de trois ou quatre droits, qu'ils devront reformuler dans leurs propres mots. Bien que cela ne soit pas indispensable, les élèves pourraient également proposer des exemples de situations dans lesquelles ces droits sont en jeu. Une fois que les groupes auront traduit à leur façon les droits qui leur ont été assignés, demandez-leur de lire à la classe l'énoncé original du droit, puis leur propre version, reflet de leur compréhension. Invitez les élèves qui le souhaitent à présenter d'autres suggestions.</p> <p>Exemple de situation : Une équipe pourrait donner un exemple comme celui-ci : « Dans certains pays, des enfants âgés de seulement 5 ans travaillent dans des manufactures. Voilà l'exemple d'exploitation économique que nous avons choisi. »</p> <p>Note : Cet exercice peut servir d'introduction à l'élaboration de la Charte des droits de l'enfant, activité qui figure à la page suivante.</p>

La Charte des droits de l'enfant

Description	Les élèves élaborent une charte de leurs droits.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• dresser une liste de leurs droits tout en exploitant leur créativité;• créer une charte qui leur servira d'outil de référence.
Préparation	Prévoyez plusieurs feuilles de papier (ou de bristol) de grande dimension ainsi que du papier de couleur (papier de bricolage) en quantité suffisante.
Déroulement	<p>Demandez aux élèves de fabriquer une charte de leurs droits – colorée et de grand format –, qui sera placée en avant de la classe et qui leur servira de référence tout au long de l'année. Les droits qui devraient y apparaître figurent aux pages suivantes.</p> <p>Note : Il est particulièrement important que la charte soit créée dès le tout début de l'année scolaire.</p>

La Charte des droits de l'enfant

Article 6

Tu as le droit de vivre dans un foyer sécuritaire et dans lequel tu te sens bien. On doit te fournir l'aide dont tu as besoin pour survivre et te développer.

Article 7

Tu as le droit d'avoir un nom et une nationalité dès ta naissance. Tu as également le droit de connaître tes parents et d'être élevé par eux, dans la mesure du possible.

Article 12

Tu as le droit d'exprimer librement ton opinion sur toutes les questions qui te concernent, y compris dans le cadre de toute procédure judiciaire ou administrative, et de voir cette opinion prise en considération. De plus en plus d'importance devra être accordée à ton opinion à mesure que tes capacités se développent et que tu gagnes en âge et en maturité.

Article 13

Tu as le droit de penser et d'exprimer ton opinion librement ainsi que de voir cette opinion prise en considération. Tu as également le droit de recevoir et de transmettre de l'information.

Article 14

Tu as le droit de jouir de la liberté de pensée et de conscience et de choisir librement ta religion, guidé par tes parents, ou parents-substituts.

Article 15

Tu as le droit de te joindre à un groupe ou d'en former un.

Article 16

Tu as le droit d'être protégé contre toute intrusion dans ta vie privée, dans celle de ta famille ou dans ta correspondance.

Articles 19, 34 et 36

Tu as le droit d'être protégé contre toute forme de mauvais traitements et d'exploitation, notamment contre les châtiments corporels, l'exploitation sexuelle, la négligence et la violence verbale.

Article 23

Tu as le droit de recevoir des soins spéciaux et de l'aide si tu as un handicap, quel qu'il soit. Tu as également le droit de vivre dans la dignité et de te voir donner toutes les occasions possibles de développer ton autonomie et de t'intégrer dans la société.

Article 24

Tu as le droit d'avoir accès à des soins de santé adéquats.

Article 27

Tu as le droit de jouir d'un niveau de vie suffisant pour permettre ton développement physique, mental, spirituel, moral et social.

Article 28

Tu as le droit de recevoir une éducation gratuite dans les établissements d'enseignement public financés par l'État.

Article 29

Tu as le droit de bénéficier d'un cadre favorable à l'épanouissement de ta personnalité et au développement de tes dons et de tes aptitudes, tant à l'école qu'à la maison. Tu as également le droit de recevoir une éducation qui te prépare à vivre dans une société libre, en t'inculquant le respect de tes parents, ou parents-substituts, le respect des droits des autres, le respect de ta culture, de ta langue et de tes valeurs, ainsi que de celles des autres.

Article 31

Tu as le droit de te reposer, de jouer et de participer à des activités récréatives.

Article 32

Tu as le droit d'être protégé contre tout travail susceptible de compromettre ta santé, ton éducation ou ton développement.

Article 33

Tu as le droit d'être protégé contre la consommation et la vente de drogue.

Article 38

Tu as le droit d'être protégé contre la guerre et contre l'obligation d'y participer.

La galerie d'art des droits de l'enfant

Description	Les projets ayant pour thème les droits de l'enfant réalisés par les élèves seront exposés dans la classe tout au long de l'année.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• utiliser l'exposition comme point de repère lors de réflexions sur ce qu'ils ont appris;• tirer fierté de leurs réalisations.
Préparation	Assurez-vous de disposer de suffisamment d'espace sur le mur pour exposer les travaux.
Déroulement	Consacrez un des murs de la classe à l'exposition des projets ayant pour thème les droits de l'enfant (illustrations, poèmes, histoires, etc.) que réaliseront les élèves tout au long de l'année. À la fin de l'année, les élèves pourront regarder l'exposition et réfléchir à ce qu'ils ont appris sur leurs droits. Il est important que vous leur donniez l'occasion de se livrer à ce type de réflexion, qui fait partie intégrante du processus d'apprentissage, que ce soit au moyen de discussions de groupe ou de l'écriture expressive.

Les désirs et les besoins

Description	Les élèves apprennent à faire la distinction entre les désirs, les besoins et les droits et se familiarisent avec l'idée que la satisfaction des besoins fondamentaux peut être considérée comme un droit.
Les élèves seront amenés à ...	<ul style="list-style-type: none">• comprendre la différence qui existe entre les désirs, les besoins et les droits;• découvrir que la satisfaction des besoins fondamentaux peut être considérée comme un droit.
Préparation	Photocopiez et découpez un jeu de fiches des désirs et des besoins ainsi que quatre fiches vierges (pages 123 à 126) pour chaque équipe de deux élèves. Pour réaliser la variante de l'activité, plusieurs paires de dés sont requises.
Déroulement	<p>Demandez aux élèves de former des équipes de deux, puis remettez à chacune d'entre elles un jeu de fiches des désirs et des besoins et quatre fiches vierges. Les élèves doivent imaginer qu'un nouveau gouvernement est en train d'être établi dans leur ville et qu'il veut fournir aux jeunes toutes les choses qu'ils désirent vraiment ou dont ils ont besoin. Les fiches représentent la liste des désirs et des besoins dressée par les représentants élus, qui souhaitent que les jeunes eux-mêmes y ajoutent les éléments qui pourraient manquer. Les équipes doivent se mettre d'accord sur quatre éléments à ajouter et les inscrire sur les fiches vierges qu'ils ont reçues.</p> <p>Annoncez alors à la classe que le gouvernement a décidé, pour des raisons politiques et économiques, de ne concéder aux jeunes que seize des vingt-quatre éléments figurant sur la liste et que chacune des équipes doit, par conséquent, sélectionner huit éléments auxquels elle accepte de renoncer et vous rendre les fiches correspondantes. Une fois cette étape terminée, apprenez aux élèves que le gouvernement doit procéder à de nouvelles compressions dans l'aide accordée aux jeunes et qu'ils doivent éliminer huit autres éléments de leur liste.</p> <p>Discutez ensuite des questions suivantes avec la classe :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Quels éléments ont été le plus souvent éliminés au premier tour? Pourquoi?2. A-t-il été plus difficile de supprimer des éléments au second tour? Pourquoi?3. Est-il survenu des désaccords entre vous et votre partenaire sur le choix des éléments à éliminer? Si oui, quels éléments en ont fait l'objet? Pourquoi?4. Qu'est-ce qui différencie les désirs des besoins? Parmi les éléments de la liste, lesquels sont des désirs et lesquels sont des besoins?5. Les désirs et les besoins diffèrent-ils d'une personne à l'autre? Pourquoi sont-ils semblables ou dissemblables? <p>Expliquez aux élèves que la satisfaction des besoins fondamentaux peut être considérée comme un droit. Les droits se définissent comme les choses qu'il est juste et équitable qu'une personne ait ou soit en mesure de faire.</p>

Variante :

Demandez aux élèves de former des équipes de quatre et remettez à chacune d'entre elles un jeu de fiches des désirs et des besoins. Allouez-leur quelques minutes pour sélectionner quatre éléments à ajouter à la liste. Expliquez ensuite que chacune des équipes ne pourra avoir que **certain**s des éléments qu'elle désire ou dont elle a besoin. Tous les groupes recevront alors un dé, que chacun des membres devra lancer une fois; la somme des points obtenus lors des quatre lancers indiquera le nombre de fiches des désirs et des besoins qu'ils sont autorisés à conserver. Les groupes devront parcourir leurs fiches et en éliminer le nombre requis, puis faire connaître au reste de la classe :

- le nombre de fiches des désirs et des besoins qu'ils ont été autorisés à conserver;
- les fiches qu'ils ont choisi de garder;
- comment ils en sont arrivés à cette décision;
- ce qu'ils ont trouvé difficile dans le processus de prise de décisions, s'il y a lieu.

Questions de discussion :

- Tous les groupes de la société voient-ils leurs besoins et leurs désirs satisfaits de façon égale?
- Si ce n'est pas le cas, comment expliquer cette inégalité?
- Est-il juste que de telles inégalités existent?

Activités de prolongement :

Vous pourriez demander aux élèves de rédiger leur propre définition des *droits*.

Les élèves pourraient également dresser une liste des droits qu'ils estiment fondamentaux pour les jeunes de leur âge, en se servant des fiches des désirs et des besoins comme point de départ, puis comparer les éléments de leur liste avec ceux qui figurent dans la Convention relative aux droits de l'enfant de l'ONU.

Note : Veuillez noter que cette activité est tirée de *It's Only Right!* (*Ce n'est que justice!* en version française).

Un esprit positif

Description	Les élèves pigent le nom d'un camarade et écrivent deux choses positives à son sujet.
Les élèves seront amenés à ...	<ul style="list-style-type: none">• apprendre à voir les bons côtés des gens;• se sentir bien dans leur peau.
Préparation	Avant de réaliser l'activité, demandez à tous les élèves de dessiner une feuille d'arbre, sur laquelle ils inscriront leur nom avant de la découper puis de l'afficher au mur.
Déroulement	Demandez aux élèves d'écrire leur nom sur un bout de papier, puis de le déposer dans un chapeau. Chacun des élèves choisira un nom au hasard et écrira, de façon anonyme, deux choses positives au sujet de la personne dont il a pigé le nom sur un autre morceau de papier. Les commentaires positifs seront ensuite placés à côté du nom de l'élève à qui ils sont destinés. (Les « bêtes noires » et les « rêves d'avenir » que seront amenés à réaliser les élèves au cours d'autres activités seront affichés au même endroit.).

Vie et développement

Objectifs d'apprentissage :

Les élèves seront amenés à prendre conscience...

- qu'ils ont droit à la vie et qu'ils ont le droit d'être protégés contre toute forme de mauvais traitements et de violence;
- qu'ils ont le droit de bénéficier de soins spéciaux ainsi que d'une éducation et d'une formation adaptées s'ils ont un handicap, tout comme ils ont le droit de mener une vie pleine et décente, dans des conditions qui garantissent leur dignité et favorisent leur autonomie;
- qu'ils ont le droit de jouir d'un niveau de vie suffisant pour permettre leur développement mental, spirituel, moral et social;
- qu'ils doivent respecter leurs parents, leur identité culturelle, leur langue et leurs valeurs, ainsi que celles des autres.

Je crois tout simplement que les jeunes méritent autant de respect que les grands.

– garçon de 12 ans

Articles pertinents de la Convention

Article 6

Tu as le droit de vivre dans un foyer sécuritaire et dans lequel tu te sens bien. On doit te fournir l'aide dont tu as besoin pour survivre et te développer.

Articles 19

Tu as le droit d'être protégé contre toute forme de mauvais traitements et d'exploitation, notamment contre les châtiments corporels, l'exploitation sexuelle, la négligence et la violence verbale.

Article 23

Tu as le droit de recevoir des soins spéciaux et de l'aide si tu as un handicap, quel qu'il soit. Tu as également le droit de vivre dans la dignité et de te voir donner toutes les occasions possibles de développer ton autonomie et de t'intégrer dans la société.

Article 24

Tu as le droit d'avoir accès à des soins de santé adéquats.

Article 27

Tu as le droit de jouir d'un niveau de vie suffisant pour permettre ton développement physique, mental, spirituel, moral et social.

Article 29

Tu as le droit de bénéficier d'un cadre favorable à l'épanouissement de ta personnalité et au développement de tes dons et de tes aptitudes, tant à l'école qu'à la maison. Tu as également le droit de recevoir une éducation qui te prépare à vivre dans une société libre, en t'inculquant le respect de tes parents, ou parents-substituts, le respect des droits des autres, le respect de ta culture, de ta langue et de tes valeurs, ainsi que de celles des autres.

Aperçu de l'unité

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Les élèves seront amenés à...

Le travail des enfants

Les élèves apprennent que les questions relatives aux droits peuvent être envisagées différemment et s'intéressent aux façons de résoudre des conflits de droits.

- constater que des personnes différentes peuvent envisager différemment les questions relatives aux droits;
- discuter de divers moyens de résoudre des conflits de droits.

Bien-être physique et psychologique

Les élèves discutent de « capacité » et d'« incapacité », de l'influence des médias et de la publicité sur les choix qu'ils effectuent et du lien étroit qui existe entre bien-être physique et bien-être psychologique.

- reconnaître l'importance et la valeur intrinsèque des enfants souffrant d'un handicap et réfléchir aux étiquettes qui leur sont attribuées;
- voir comment les médias peuvent nuire à la prise de saines décisions;
- prendre conscience du lien étroit qui existe entre bien-être physique et bien-être psychologique.

Note : Veuillez noter que ces deux activités sont tirées de publications de l'UNICEF : *It's Only Right (Ce n'est que justice!* en version française), dans le cas de la première; *In Our Own Backyard (Ça nous regarde aussi* en version française), dans le cas de la deuxième.

Le travail des enfants

Description	Les élèves apprennent que les questions relatives aux droits peuvent être envisagées différemment et s'intéressent aux façons de résoudre des conflits de droits.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• constater que des personnes différentes peuvent envisager différemment les questions relatives aux droits;• discuter de divers moyens de résoudre des conflits de droits.
Préparation	Photocopiez les fiches de jeu de rôles sur le travail des enfants, qui figurent aux pages suivantes; prévoyez une fiche par élève.
Déroulement	<p>Demandez aux élèves de former des groupes de quatre. Les quatre élèves recevront chacun une fiche de jeu de rôles différente (A, B, C ou D), qu'ils devront lire en silence et éviter de montrer à leurs coéquipiers.</p> <p>Les groupes se diviseront ensuite en deux équipes : la première sera composée par les élèves qui ont reçu la fiche A et la fiche B; la deuxième, par ceux qui ont reçu la fiche C et la fiche D. Chaque élève disposera alors de trois à cinq minutes pour faire connaître à son partenaire son point de vue sur la situation de l'enfant faisant l'objet du jeu de rôles.</p> <p>Les rôles seront ensuite inversés : chaque élève se verra alloué de trois à cinq minutes pour résumer l'opinion de son partenaire.</p> <p>Une fois cet échange terminé, chaque duo prendra quelques minutes pour discuter de la question et essayer de parvenir à un compromis, puis les jeunes reformeront les groupes de quatre du début. Les élèves A et B expliqueront le compromis qu'ils ont trouvé, puis les élèves C et D feront de même. Les groupes tenteront alors d'en arriver à un compromis afin d'adopter une position commune et se choisiront un porte-parole, qui présentera le point de vue de son équipe à la classe. En guise de conclusion, invitez les élèves à discuter des questions suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Votre groupe est-il parvenu à un compromis? A-t-il été facile ou difficile d'y arriver?2. Avez-vous pensé que Claude était une fille ou un garçon? Cela a-t-il influencé votre point de vue?3. Le fait d'avoir inversé les rôles a-t-il modifié votre point de vue? Si oui, de quelle façon?4. Est-il toujours possible de trouver un compromis qui permette de satisfaire les besoins de chacune des parties?

Fiches de jeu de rôles sur le travail des enfants

Rôle A : Le parent n° 1

L'année dernière, un de mes enfants, Claude, qui a maintenant 13 ans, a commencé à cueillir des fruits dans une ferme après l'école, pendant quelques heures tous les jours. Cette année, Claude a abandonné l'école pour travailler à la ferme à temps plein. Le travail à temps complet de Claude a fait une grande différence pour notre famille. Les emplois se font rares dans notre ville. Comme je n'ai jamais fréquenté l'école ni reçu de formation spéciale, je touche toujours un salaire peu élevé. Il nous était difficile de gagner suffisamment d'argent pour nourrir nos quatre enfants, même avec deux parents qui travaillaient dès qu'ils en avaient l'occasion. Aujourd'hui, grâce à l'argent que Claude rapporte tous les jours à la maison, nous pouvons acheter un peu plus de nourriture, des vêtements neufs ou des médicaments quand un des enfants tombe malade.

Claude est aussi solide que n'importe quel adulte et est parfaitement capable de travailler une journée complète. Par ailleurs, je considère que les enfants devraient contribuer à subvenir aux besoins de leur famille, comme cela s'est toujours fait dans mon pays. J'éprouve une grande fierté de voir Claude si responsable et j'espère que tous mes enfants deviendront aussi fiables et travailleurs.

Rôle B : Le travailleur social

Je suis très inquiet au sujet de Claude qui, dès l'âge de 12 ans, a commencé à cueillir des fruits à temps partiel dans une ferme. Aujourd'hui, à l'âge de 13 ans, Claude a abandonné l'école et travaille à temps plein. Son travail est éreintant. La fatigue se lit sur son visage, et une de ses épaules est très douloureuse. Je souhaiterais qu'un médecin évalue les conséquences que pourrait entraîner à long terme le travail de Claude sur sa santé.

Je pense vraiment que cet enfant devrait se trouver sur les bancs d'école, en compagnie d'autres jeunes de son âge. Claude ne dispose pas de temps libre pour se reposer, jouer, se joindre à un groupe jeunesse ou participer aux activités offertes aux jeunes dans notre ville. Les activités de ce genre sont importantes pour que les enfants grandissent en santé et apprennent à s'entendre avec les autres. Nul enfant de l'âge de Claude ne devrait travailler toute la journée, entouré d'adultes. De plus, de nombreux travailleurs agricoles fument et boivent de l'alcool; certains consomment peut-être même de la drogue. Claude est trop jeune pour comprendre que de telles substances sont dangereuses.

Rôle C : L'enfant

Je m'appelle Claude. J'ai commencé l'école à l'âge de 6 ans. À 12 ans, j'ai eu mon premier emploi : je cueillais des fruits dans une ferme, dès la fin de la journée scolaire jusqu'à la tombée de la nuit. Je le faisais parce que mes parents avaient besoin de plus d'argent pour acheter de la nourriture pour notre famille. Aujourd'hui, j'ai 13 ans et j'ai abandonné l'école. Je travaille à temps plein à la ferme. J'aime mieux travailler qu'aller à l'école. Je m'ennuyais à l'école. Je n'ai jamais compris pourquoi nous devons apprendre les choses qu'on nous enseignait. Je ne voyais pas comment ces choses pouvaient m'aider à trouver un travail. Je voulais avoir un emploi et travailler dans le monde réel, pas rester assis à l'école toute la journée.

J'aime bien les gens avec qui je travaille à la ferme, même s'ils sont plus vieux que moi. J'apprends plein de choses en parlant avec eux. Je commence à travailler à six heures du matin, je prends une pause à l'heure du lunch, puis je me remets au travail. Ma journée se termine au coucher du soleil; j'apporte alors tous les fruits que j'ai cueillis et je les fais peser. On me paie au kilo : plus je cueille de fruits, plus je gagne d'argent. Ensuite, je rentre à la maison, je remets ma paie à mes parents, je mange, puis je vais directement au lit afin d'être en forme le lendemain.

Rôle D : Le parent n° 2

L'année dernière, un de mes enfants, Claude, qui a maintenant 13 ans, a commencé à cueillir des fruits dans une ferme après l'école, pendant quelques heures tous les jours. Cette année, Claude a abandonné l'école pour travailler dans la ferme à temps plein. Je ne veux pas que Claude travaille à temps complet. Tout le monde sait que les enfants qui terminent l'école occupent de meilleurs emplois et gagnent plus d'argent. Si Claude poursuivait ses études et se trouvait un bon emploi, la famille aurait plus d'argent, et tout le monde s'en porterait mieux.

Claude a obtenu d'excellentes notes durant ses premières années d'école et, même si elles ont été moins bonnes l'année dernière, les professeurs ont toujours dit que Claude pourrait faire partie des meilleurs élèves et peut-être même aller à l'université. J'aurais espéré que Claude donne l'exemple à ses jeunes frères et sœurs en travaillant fort et en restant à l'école. J'aime mes enfants : je veux que Claude, je veux que tous mes enfants aient droit au meilleur avenir possible.

Bien-être physique et psychologique

Description	Les élèves discutent de « capacité » et d'« incapacité », de l'influence des médias et de la publicité sur les choix qu'ils effectuent et du lien étroit qui existe entre bien-être physique et bien-être psychologique.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• reconnaître l'importance et la valeur intrinsèque des enfants souffrant d'un handicap et réfléchir aux étiquettes qui leur sont attribuées;• voir comment les médias peuvent nuire à la prise de saines décisions;• prendre conscience du lien étroit qui existe entre bien-être physique et bien-être psychologique.
Préparation	Aucune préparation n'est requise.
Déroulement	<p>Demandez aux élèves de s'asseoir en cercle et de débattre des questions suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Qu'est-ce qu'une capacité? Qu'est-ce qu'une incapacité?2. Qu'est-ce qui influence notre point de vue sur les aptitudes d'un enfant?3. Pourquoi dit-on aujourd'hui qu'une <i>personne a un handicap</i> ou une <i>limitation fonctionnelle</i> plutôt que de dire qu'elle est <i>infirm</i>e ou <i>invalid</i>e, ou qu'une personne <i>présente une déficience intellectuelle</i> plutôt que de dire qu'elle est <i>arriérée</i> ou <i>débile</i>? <ul style="list-style-type: none">• Invitez les élèves à penser à d'autres termes utilisés pour qualifier les jeunes ayant un handicap ou présentant une déficience intellectuelle et à réaliser des entrevues avec certains de ces jeunes afin de connaître leur opinion sur les étiquettes qui leur sont attribuées.• Étudiez avec les élèves comment les services de marketing et la publicité diffusée par les médias influencent les choix des jeunes. Exemple : dans le cas du <i>fast food</i> ou des céréales<ul style="list-style-type: none">– Quels choix sont offerts?– Quels sont les effets des publicités faisant la promotion de ces produits sur notre image de nous-mêmes, notre comportement et nos relations avec les autres?– Pourriez-vous donner des exemples de messages publicitaires qui exercent des effets pervers sur l'image de soi?• Suscitez une discussion sur le stress et la maladie chez les jeunes en posant aux élèves les questions suivantes :<ul style="list-style-type: none">– Quelles sont les causes de stress chez les enfants? Que peuvent faire les jeunes pour réduire les sources de stress tant dans leur propre vie que dans celle des autres?– De quelle façon le bien-être psychologique influence-t-il le bien-être physique et vice versa?– Qu'est-ce qui devrait guider vos choix et vos actions si vous souhaitez vous sentir le mieux possible dans votre peau?

Scénarios

Scénario n° 1

Lee est un garçon de Toronto âgé de 9 ans qui a un nez plus gros que la moyenne, en raison d'une tumeur bénigne, l'hémangiome, dont il souffre depuis sa naissance. À cause de la grosseur de son nez, Lee a été intimidé, ridiculisé et même frappé par ses camarades. Il n'a maintenant plus aucune estime de lui et est parfois déprimé. Lee craignait tellement les élèves de son ancienne école qu'il lui arrivait de prétendre avoir mal à l'estomac ou souffrir d'autres maladies pour pouvoir rester à la maison. Il a changé d'école récemment. Le directeur de la nouvelle école a parlé de Lee à tous les élèves, il leur a expliqué à quel point cela avait été difficile pour lui à son ancienne école et il a demandé à tout le monde d'être aimable avec lui. Bien que ses nouveaux camarades lui témoignent un peu plus de gentillesse, Lee continue d'être tourné en ridicule, intimidé et harcelé.

Scénario n° 2

Anne est une jeune fille de 12 ans qui souffre d'un problème de la glande thyroïde. À cause de sa maladie, elle fait de l'embonpoint et elle n'arrive pas à perdre du poids, bien qu'elle ait essayé de le faire à maintes reprises. Les autres élèves la taquent constamment au sujet de son poids et ne cessent de se moquer d'elle. Anne est presque toujours la dernière de sa classe à être choisie pour faire partie d'une équipe et, quand ses amis participent à des activités, elle est souvent laissée de côté à cause de son apparence physique. En conséquence, Anne se sent très seule, rejetée et bonne à rien et souhaiterait parfois ne jamais être née.

Questions de discussion :

1. Selon vous, quels sont les droits qui ne sont pas respectés dans ces deux scénarios?
2. Pensez-vous que les élèves attachent aujourd'hui trop d'importance à l'apparence physique?
3. L'apparence physique des gens est-elle plus importante que la façon dont ils se comportent, plus importante que ce qu'ils sont comme personne?
4. Est-il normal d'intimider les gens et de leur crier des insultes, sous prétexte que leur apparence est différente de la nôtre ou qu'ils ne sont pas aussi intelligents que nous?
5. Que pouvez-vous faire pour mettre fin à l'intimidation et encourager l'acceptation des autres?
6. En équipe d'environ trois personnes, faites un jeu de rôles à partir de ces scénarios (et de l'étude de cas n° 3 de l'unité « Vie saine, vie active ») : un élève sera la personne victime d'intimidation; les autres seront ceux qui s'en prennent à elle. Comment se sent la personne qui se fait harceler? Faites maintenant un nouveau jeu de rôles, qui mettra en scène, cette fois, des élèves qui seront aimables avec cette personne et qui essaieront de l'aider à se sentir mieux dans sa peau. Et maintenant, comment cette personne se sent-elle?
7. Que pouvez-vous faire pour aider les autres à se sentir mieux dans leur peau?

Vie saine, vie active

Objectifs d'apprentissage :

Les élèves seront amenés à prendre conscience...

- qu'ils ont le droit de vivre dans un endroit sécuritaire, dans lequel ils se sentent bien et sont protégés contre toute forme de discrimination, d'exploitation et de mauvais traitements;
- que le fait d'avoir des droits ne les autorise pas à faire tout ce qu'ils veulent quand ils le veulent et qu'ils doivent assumer la responsabilité de leurs mauvaises actions;
- qu'ils ont le droit de bénéficier d'un niveau de vie suffisant, de soins de santé adéquats et d'une éducation gratuite pour les aider à se développer sur les plans physique, mental, spirituel, moral et social.

Je pense que les gens devraient faire plus attention aux droits des enfants et aider les personnes qui n'ont pas beaucoup d'argent.

– jeune fille de 11 ans

Articles pertinents de la Convention

Article 6

Tu as le droit de vivre dans un foyer sécuritaire et dans lequel tu te sens bien. On doit te fournir l'aide dont tu as besoin pour survivre et te développer.

Article 15

Tu as le droit de te joindre à un groupe ou d'en former un.

Article 23

Tu as le droit de recevoir des soins spéciaux et de l'aide si tu as un handicap, quel qu'il soit. Tu as également le droit de vivre dans la dignité et de te voir donner toutes les occasions possibles de développer ton autonomie et de t'intégrer dans la société.

Article 24

Tu as le droit d'avoir accès à des soins de santé adéquats.

Article 26

Tu as le droit de bénéficier de la sécurité sociale et de prestations d'assurance sociale, s'il y a lieu.

Article 27

Tu as le droit de jouir d'un niveau de vie suffisant pour permettre ton développement physique, mental, spirituel, moral et social.

Article 28

Tu as le droit de recevoir une éducation gratuite.

Article 29

Tu as le droit de bénéficier d'un cadre favorable à l'épanouissement de ta personnalité et au développement de tes dons et de tes aptitudes, tant à l'école qu'à la maison. Tu as également le droit de recevoir une éducation qui te prépare à vivre dans une société libre, en t'inculquant le respect de tes parents, ou parents-substituts, le respect des droits des autres, le respect de ta culture, de ta langue et de tes valeurs, ainsi que de celles des autres.

Article 31

Tu as le droit de te reposer, de jouer et de participer à des activités récréatives.

Article 32

Tu as le droit d'être protégé contre tout travail susceptible de compromettre ta santé, ton éducation ou ton développement.

Article 39

Tu as le droit de recevoir des soins appropriés pour faciliter ta réadaptation physique et psychologique si tu as été victime de violence, d'abandon ou de négligence, de torture, d'exploitation, ou d'un conflit armé.

Aperçu de l'unité

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Les élèves seront amenés à...

Les droits en images

Les élèves associent des droits inscrits sur des fiches à des images qui illustrent des situations où ces droits sont en jeu, puis expliquent pourquoi ils pensent avoir trouvé la bonne association.

- qu'ils ont le droit de vivre dans un endroit sécuritaire, dans lequel ils se sentent bien et sont protégés contre toute forme de discrimination, d'exploitation et de mauvais traitements;
- que le fait d'avoir des droits ne les autorise pas à faire tout ce qu'ils veulent quand ils le veulent et qu'ils doivent assumer la responsabilité de leurs mauvaises actions;
- qu'ils ont le droit de bénéficier d'un niveau de vie suffisant, de soins de santé adéquats et d'une éducation gratuite pour les aider à se développer sur les plans physique, mental, spirituel, moral et social.

Les droits en images

Description	Les élèves associent des droits inscrits sur des fiches à des images qui illustrent des situations où ces droits sont en jeu.
Les élèves seront amenés à ...	<ul style="list-style-type: none">• présenter des arguments pour justifier les associations qu'ils ont trouvées;• expliquer brièvement la signification de certains droits ainsi que la responsabilité qu'ils doivent assumer pour leurs mauvaises actions.
Préparation	Demandez aux élèves de dessiner ou de peindre des images illustrant des situations où des droits sont en jeu, ou d'en trouver dans des livres ou des magazines. Photocopiez les fiches des droits (pages 98 à 106).
Déroulement	Demandez aux élèves de dessiner ou de peindre une image illustrant une situation dans laquelle un des droits figurant sur les fiches des droits est en jeu, ou d'en trouver une dans un livre ou un magazine. Une fois que les illustrations auront été exposées à divers endroits de la classe, remettez une fiche des droits différente à chacun des élèves, à qui vous demanderez ensuite de se promener tranquillement dans la pièce jusqu'à ce qu'ils repèrent l'image qui correspond au droit figurant sur leur fiche. En guise de conclusion, les jeunes devront expliquer pourquoi ils pensent avoir trouvé la bonne association.

Scénarios

Scénario n° 1

Un petit parc urbain comprenant une aire de jeu réservée aux jeunes enfants est devenu le lieu de rencontre favori d'un groupe d'adolescents. Ils aiment y écouter de la musique, y jouer au frisbee et y faire une foule d'autres choses. En l'espace de quelques semaines, le groupe a pris de l'importance : composé de deux ou trois adolescents au départ, il en compte désormais près de cinquante. En conséquence, les jeunes ont tendance à empiéter sur l'aire de jeu. Les parents ne sont plus aussi à l'aise à l'idée d'y envoyer leurs enfants, car il arrive aux adolescents de faire du tapage et de se montrer négligents lorsqu'ils lancent leurs frisbees. Quelques enfants ont déjà été blessés. Les parents veulent expulser les jeunes du parc.

Scénario n° 2

Dans une ville aux prises avec des tensions raciales, quelques adolescents ont décidé de former un club dont l'objectif est d'amener des jeunes provenant d'endroits et de milieux ethniques différents à participer ensemble à des activités, sportives notamment. De nombreux parents s'opposent à cette idée parce qu'ils considèrent que les jeunes ne possèdent pas suffisamment d'expérience pour être en mesure de faire face aux situations très tendues, voire explosives, qui pourraient survenir. Plusieurs parents ont interdit à leurs enfants de se joindre au groupe, et les adolescents éprouvent des difficultés à trouver un lieu de rencontre.

Questions de discussion :

1. Selon vous, quels droits ne sont pas respectés dans ces scénarios?
2. Des deux groupes d'adolescents, lequel agit de la façon la plus appropriée?
3. Ces deux scénarios démontrent que les droits des uns se heurtent parfois aux droits des autres. Quels droits sont compromis dans ces scénarios?
4. Quelles sont les responsabilités qui incombent aux personnes qui exercent leur droit à la liberté d'association et de réunion pacifique?
5. Est-il possible que certains droits aient priorité sur d'autres? Si oui, lesquels?

Note : Veuillez noter que les scénarios qui précèdent sont tirés de *Rights Now: Workshop Kit* sur la Convention relative aux droits de l'enfant de l'ONU, outil destiné aux organisations qui travaillent auprès des jeunes.

Sécurité personnelle

Objectifs d'apprentissage :

Les élèves seront amenés à prendre conscience...

- qu'ils ont le droit d'être protégés contre toute forme de mauvais traitements et d'exploitation;
- qu'ils ont le droit d'être protégés contre tout travail susceptible de compromettre leur santé, leur éducation ou leur développement;
- qu'ils ont le droit d'être protégés contre la consommation et la vente de drogue;
- qu'ils ont le droit d'être protégés contre la guerre;
- qu'ils ont le droit de jouir de la liberté de pensée et de conscience, d'exprimer librement leur opinion sur toutes les questions qui les concernent ainsi que de recevoir l'aide dont ils ont besoin pour survivre et se développer;
- qu'ils ont la responsabilité de préserver l'environnement.

Les jeunes devraient toujours avoir des droits : il faut que l'on élimine le travail des enfants. Tous les enfants sont égaux. J'ai trouvé ce cours vraiment, vraiment cool!

– jeune fille de 11 ans

Articles pertinents de la Convention

Article 11

Tu as le droit d'être protégé contre l'enlèvement.

Article 16

Tu as le droit d'être protégé contre toute intrusion dans ta vie privée, dans celle de ta famille ou dans ta correspondance.

Articles 19

Tu as le droit d'être protégé contre toute forme de mauvais traitements et d'exploitation, notamment contre les châtiments corporels, l'exploitation sexuelle, la négligence et la violence verbale.

Article 29

Tu as le droit de bénéficier d'un cadre favorable à l'épanouissement de ta personnalité et au développement de tes dons et de tes aptitudes, tant à l'école qu'à la maison. Tu as également le droit de recevoir une éducation qui te prépare à vivre dans une société libre, en t'inculquant le respect de tes parents, ou parents-substitués, le respect des droits des autres, le respect de ta culture, de ta langue et de tes valeurs, ainsi que de celles des autres.

Article 32

Tu as le droit d'être protégé contre tout travail susceptible de compromettre ta santé, ton éducation ou ton développement.

Article 34

Tu as le droit d'être protégé contre l'exploitation sexuelle et la violence sexuelle.

Article 35

Tu as le droit d'être protégé contre la vente, la traite et l'enlèvement d'enfants.

Article 36

Tu as le droit d'être protégé contre toute forme d'exploitation.

Article 37

Tu as le droit d'être traité avec humanité et respect, d'être protégé contre toute forme de torture et contre la peine capitale ou l'emprisonnement à vie.

Article 38

Tu as le droit d'être protégé contre la guerre et contre l'obligation d'y participer.

Aperçu de l'unité

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Les élèves seront amenés à...

Haut les mains!

Les élèves dessinent le contour d'une de leurs mains sur une feuille de papier de couleur, puis y inscrivent une chose qu'ils aiment faire avec leurs mains ainsi qu'une chose que personne ne devrait faire avec ses mains.

- prendre conscience qu'ils ont le droit d'être protégés contre l'exploitation et les mauvais traitements;
- se rendre compte qu'ils ont le droit d'être protégés contre la consommation et la vente de drogue ainsi que contre tout travail susceptible de compromettre leur santé, leur éducation ou leur développement;
- reconnaître qu'ils ont la responsabilité de préserver l'environnement.

Les droits en images

Pour obtenir une description de cette activité, veuillez consulter l'unité « Vie saine, vie active » (page 27).

Exercice de confiance

Chacun leur tour, les élèves se laissent tomber sur leurs camarades, qui doivent les attraper avant qu'ils n'atteignent le sol.

- comprendre qu'ils ont le droit d'être protégés et qu'ils doivent faire confiance aux autres pour assurer leur propre sécurité;
- mettre à profit la connaissance de leurs droits pour jouer un rôle actif et responsable en ce qui a trait à leur propre sécurité et à celle des autres.

La prunelle de mes y...œufs

Les élèves doivent chacun prendre soin d'un œuf qui leur a été confié afin de se familiariser avec les rôles et les responsabilités des parents.

- se rendre compte de la nécessité de recevoir une formation en sécurité personnelle et de bénéficier de la protection des adultes;
- défendre leurs propres valeurs et opinions quant aux besoins des enfants que doivent combler les parents;
- se familiariser avec les responsabilités qui incombent aux parents, ou parents-substituts.

Exprime-toi!

Les élèves examinent diverses émotions et discutent des situations dans lesquelles ils sont susceptibles de les éprouver.

- décrire diverses émotions et les façons de les exprimer;
- suggérer des moyens de gérer certaines émotions et discuter des situations dans lesquelles ils sont susceptibles de les éprouver.

Haut les mains!

Description	Les élèves dessinent le contour d'une de leurs mains sur une feuille de papier de couleur et y inscrivent une chose qu'ils aiment faire avec leurs mains ainsi qu'une chose que personne ne devrait faire avec ses mains.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• prendre conscience qu'ils ont le droit d'être protégés contre l'exploitation et les mauvais traitements;• se rendre compte qu'ils ont le droit d'être protégés contre la consommation et la vente de drogue ainsi que contre tout travail susceptible de compromettre leur santé, leur éducation ou leur développement;• reconnaître qu'ils ont la responsabilité de préserver l'environnement.
Préparation	Prévoyez du papier de couleur et des marqueurs.
Déroulement	Remettez à tous les élèves un marqueur et une feuille de papier de couleur, sur laquelle ils traceront le contour d'une de leurs mains. Demandez-leur ensuite d'y écrire une chose qu'ils aiment faire avec leurs mains ainsi qu'une chose qu'ils estiment que personne ne devrait faire avec ses mains. Cette activité – qui pourrait être tenue lors de la Journée nationale de l'enfant (le 20 novembre de chaque année), de la Semaine nationale Parents-Secours ou pendant des cours de formation en sécurité personnelle – devrait susciter une discussion sur le thème de la violence, tant physique que sexuelle.

Exercice de confiance

Description	Chacun leur tour, les élèves se laissent tomber sur leurs camarades, qui doivent les attraper avant qu'ils n'atteignent le sol.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• comprendre qu'ils ont le droit d'être protégés et qu'ils doivent faire confiance aux autres pour assurer leur propre sécurité;• mettre à profit la connaissance de leurs droits pour jouer un rôle actif et responsable en ce qui a trait à leur propre sécurité et à celle des autres.
Préparation	Aucune préparation n'est requise.
Déroulement	<p>Demandez aux élèves de se placer en équipe de six ou de huit et de former un petit cercle. Un élève se mettra au milieu du cercle, se fermera les yeux et se croisera les bras sur la poitrine pour ensuite se laisser tomber sur ses camarades, qui devront l'attraper avant qu'il n'atteigne le sol et le rediriger vers un autre membre du groupe, qui se placera à son tour au milieu du cercle. Tous ceux qui le désirent devraient avoir l'occasion de tenter l'expérience.</p> <p>Cette activité a pour objectif de faire comprendre aux jeunes qu'ils ont le droit d'être protégés, mais aussi qu'ils doivent faire confiance aux autres pour assurer leur propre sécurité. Amenez les élèves à réfléchir de quelle manière les règles du jeu ont contribué à les protéger et invitez-les à trouver des idées sur les façons dont ils pourraient mettre à profit la connaissance de leurs droits pour jouer un rôle actif et responsable en ce qui a trait à leur propre bien-être et à celui des autres.</p>

La prunelle de mes y...œufs

Description	Les élèves doivent chacun prendre soin d'un œuf qui leur a été confié afin de se familiariser avec les rôles et les responsabilités des parents.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• se rendre compte de la nécessité de recevoir une formation en sécurité personnelle et de bénéficier de la protection des adultes;• défendre leurs propres valeurs et opinions quant aux besoins des enfants que doivent combler les parents;• se familiariser avec les responsabilités qui incombent aux parents, ou parents-substitués.
Préparation	Apportez en classe un œuf pour chacun des élèves. Prévoyez du matériel d'artiste (peinture, marqueurs, etc.).
Déroulement	Demandez d'abord à chacun des élèves de décorer son œuf de façon à ce qu'il ressemble à un bébé, puis de lui attribuer un nom. Les jeunes seront ensuite chargés de s'occuper de leur œuf, comme ils le feraient d'un enfant qu'on leur aurait confié, pendant une période pouvant varier de quelques jours à une semaine. Cette activité a pour objectif de convaincre les enfants de la nécessité de recevoir une formation en sécurité personnelle ainsi que d'être protégés par les adultes faisant partie de leur vie contre toute forme de mauvais traitements, d'exploitation et de négligence. Une fois la période de gardiennage terminée, interrogez les élèves sur ce qu'ils ont ressenti en jouant le rôle d'un parent et demandez-leur de souligner les responsabilités qui leur apparaissent les plus importantes parmi celles qui incombent aux parents, ou parents-substitués.

Exprime-toi!

Description	Les élèves examinent diverses émotions et discutent des situations dans lesquelles ils sont susceptibles de les éprouver.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• décrire diverses émotions et les façons de les exprimer;• suggérer des moyens de gérer certaines émotions et discuter des situations dans lesquelles ils sont susceptibles de les éprouver.
Préparation	Préparez à l'intention de chacun des élèves un jeu de fiches sur lesquelles figureront diverses émotions.
Déroulement	<p>Il conviendrait de tenir cette activité lors d'un événement spécial, par exemple le jour de la Journée nationale de l'enfant (le 20 novembre de chaque année) ou encore autour de la période de Noël. Remettez à chacun des élèves un jeu de fiches sur lesquelles vous aurez illustré diverses émotions; vous pourriez les représenter de la façon suivante :</p> <p>JOIE = : -)</p> <p>TRISTESSE = : - (</p> <p>COLÈRE = : - Z</p> <p>PEUR = : - O</p> <p>INDIFFÉRENCE = : - 1</p> <p>Racontez alors à la classe des histoires – que vous lirez ou inventerez – qui mettent en scène des jeunes se trouvant dans des situations susceptibles de les amener à ressentir ces émotions. Invitez ensuite les élèves à parler de situations, réelles ou fictives, dans lesquelles ils pourraient eux aussi être amenés à éprouver ces émotions. Cette activité devrait aider les jeunes à apprendre à identifier leurs émotions et pourrait contribuer à ce qu'ils se sentent plus libres de les exprimer à l'avenir. L'exercice pourrait servir d'amorce à une discussion sur le thème de la colère et sur le droit des enfants d'être protégés contre la violence et les mauvais traitements (article 19) qui, souvent, sont suscités par la colère. Entretenez-vous avec les élèves des moyens appropriés de gérer leur colère, émotion saine et normale.</p>

Scénarios

Scénario n° 1

Dans la cour d'école. à l'heure du lunch, une jeune fille demande à un ami de l'embrasser sur la joue. Un professeur surprend le garçon en train de répondre à la demande de la jeune fille et rapporte l'incident au directeur de l'école, qui suspend l'élève pour cause de harcèlement sexuel.

Scénario n° 2

Une mère fait son épicerie avec sa fille de 2 ans. La fillette se met à réclamer que sa mère lui achète des choses et pique une crise de colère au beau milieu du magasin. Pour mettre fin à la situation, la mère administre une fessée à l'enfant.

Scénario n° 3

Un groupe d'élèves passent la journée à la plage. À leur départ, ils laissent leurs déchets dans le sable, des canettes de boissons gazeuses et des sacs de croustilles vides, entre autres. Des policiers s'en aperçoivent; ils imposent une amende aux jeunes et les bannissent de la plage pour un mois.

Questions de discussion :

1. Croyez-vous que le garçon dont il est question dans le scénario n° 1 a fait quelque chose de mal? Pensez-vous que la punition qu'il a reçue était justifiée?
2. À votre avis, laquelle de ces situations a connu le dénouement le plus approprié? Pourquoi?
3. Pourriez-vous classer ces scénarios du plus approprié au moins approprié?
4. Ces scénarios démontrent qu'il existe différentes formes d'abus. Certaines formes d'abus peuvent-elles être considérées plus graves que d'autres?
5. Quelles sont les responsabilités que doivent assumer les parents à l'égard de leurs enfants en matière de soins et de discipline?
6. Qu'arriverait-il si tout le monde laissait ses déchets sur la plage?
7. Que pouvez-vous faire pour contribuer au nettoyage des plages et des parcs de votre quartier?

Éducation antidrogue

Objectifs d'apprentissage :

**Les élèves seront amenés
à prendre conscience...**

- qu'ils ont le droit de jouir de la liberté de pensée;
- qu'ils ont le droit d'être protégés contre la consommation et la vente de drogue.

Je pense que les élèves de nombreuses classes auraient intérêt à suivre ce programme. Il s'agit d'un excellent programme, à mon avis.

– jeune fille de 12 ans

Articles pertinents de la Convention

Article 14

Tu as le droit de jouir de la liberté de pensée et de conscience et de choisir librement ta religion, guidé par tes parents, ou parents-substituts.

Article 33

Tu as le droit d'être protégé contre la consommation et la vente de drogue.

Aperçu de l'unité

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Les élèves seront amenés à...

Jeu de rôles

Les élèves reproduisent des situations dans lesquelles ils ont été exposés à une forme de drogue ou simulent des situations dans lesquelles ils craindraient d'être poussés à en consommer ou à en vendre.

- exprimer ce qu'ils ressentent face à l'alcool et à la drogue et donner leur opinion à ce sujet;
- se servir des connaissances qu'ils ont acquises sur leurs droits pour dire « non » à l'alcool et à la drogue.

L'histoire de Sam

Les élèves écoutent l'histoire d'un petit garçon dont le père a un problème de consommation d'alcool et discutent des droits des personnes touchées par cette situation.

- prendre conscience qu'ils ont le droit de jouir de la liberté de pensée;
- se rendre compte qu'ils ont le droit d'être protégés contre la consommation et la vente de drogue.

Jeu de rôles

Description	Les élèves reproduisent des situations dans lesquelles ils ont été exposés à une forme de drogue ou simulent des situations dans lesquelles ils craindraient d'être poussés à en consommer ou à en vendre.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• exprimer ce qu'ils ressentent face à l'alcool et à la drogue et donner leur opinion à ce sujet;• se servir des connaissances qu'ils ont acquises sur leurs droits pour dire « non » à l'alcool et à la drogue.
Préparation	Si vous souhaitez utiliser les fiches de jeu de rôles qui figurent à la page suivante, préparez une photocopie de la fiche A ou de la fiche B pour chacun des élèves.
Déroulement	<p>Invitez les élèves à reproduire une situation dans laquelle ils ont été exposés à une forme de drogue, y compris la cigarette, ou encore à simuler une situation dans laquelle ils craindraient d'être poussés à en consommer ou à en vendre. Les élèves préféreront peut-être réaliser cette activité en équipe.</p> <p>Vous pourriez aussi utiliser les fiches de jeu de rôles – tirées de <i>It's Only Right</i> (<i>Ce n'est que justice!</i> en version française), publication de l'UNICEF – qui figurent à la page suivante. En tel cas, demandez aux élèves de se placer en équipe de deux et de se partager les rôles A et B. Les coéquipiers liront alors les deux fiches, étudieront la situation et réfléchiront à ce que chacun des personnages peut faire.</p> <p>Après le jeu de rôles, demandez aux élèves de se rassembler pour discuter des questions suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Qu'avez-vous trouvé facile et qu'avez-vous trouvé difficile en jouant votre rôle?2. Parmi les moyens que vous avez utilisés pour défendre vos droits, lesquels se sont révélés les plus efficaces et lesquels n'ont donné aucun résultat?3. Avez-vous déjà vécu une telle situation?4. Dans la vie réelle, pensez-vous que vous seriez en mesure de défendre vos droits de la façon dont vous l'avez fait dans le jeu de rôles?5. À votre avis, est-il plus facile de défendre ses propres droits ou de défendre ceux des autres?

Fiches de jeu de rôles

Rôle A :

Tu es une revendeuse de drogue. Tu essaies de convaincre une jeune personne de vendre de la drogue pour toi. Tu expliques à cette personne que tu lui confieras quotidiennement une certaine quantité de drogue et qu'elle devra te rapporter tout l'argent de la vente à la fin de la journée. Tu lui remettras alors un pourcentage des profits. Tu lui donneras aussi, de temps en temps, de la drogue pour sa consommation personnelle.

Fais savoir à cette personne que tu l'as choisie parce qu'elle te semble honnête et que tu ne crois pas qu'elle partira avec l'argent. Rappelle-lui à quel point il est difficile pour un jeune de trouver un emploi dans un quartier défavorisé comme le sien. Souligne également que, même si elle avait la chance de trouver du travail, le montant d'argent qu'elle récolterait en vendant de la drogue serait de loin supérieur à ce qu'elle pourrait gagner en occupant un emploi mal payé. Amène cette personne à penser aux choses qu'elle pourrait s'acheter avec un supplément d'argent et à l'aide financière qu'elle pourrait apporter à sa famille grâce à l'argent qu'elle gagnerait en vendant de la drogue.

Promets à cette personne que tu la protégeras contre la police et contre les autres revendeurs de drogue du quartier.

Rôle B :

Tu as 12 ans. Une revendeuse de drogue essaie de te convaincre de vendre pour elle de la drogue aux jeunes du quartier. Tu as besoin d'argent, mais tu ne veux pas te mettre à consommer ni à vendre de la drogue. Tu as appris à quel point la drogue est dangereuse pour la santé. Tu sais également que des gens ont été tués dans des luttes liées au trafic de la drogue.

Tu voudrais dire non à cette revendeuse de drogue et t'en éloigner aussi vite que possible. Mais tu es en même temps effrayé à l'idée de la réaction qu'elle pourrait avoir si tu lui disais non. Tu as peur qu'elle se mette en colère, qu'elle te menace ou qu'elle te fasse mal tôt ou tard, d'une façon ou d'une autre.

Tu t'inquiètes aussi de ce que pourraient dire ou faire tes amis si tu refusais de vendre de la drogue; certains d'entre eux travaillent déjà pour cette revendeuse. Même si tu peux échapper à la situation aujourd'hui, tu as peur et tu pourrais avoir besoin de protection à l'avenir.

L'histoire de Sam

Description	Les élèves écoutent l'histoire d'un petit garçon dont le père a un problème de consommation d'alcool et discutent des droits des personnes touchées par cette situation.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• prendre conscience qu'ils ont le droit de jouir de la liberté de pensée;• se rendre compte qu'ils ont le droit d'être protégés contre la consommation et la vente de drogue.
Préparation	Aucune préparation n'est requise.
Déroulement	Lisez aux élèves l'histoire qui figure ci-dessous, puis amorcez une discussion en leur posant les questions qui apparaissent à la fin de l'activité.

L'histoire de Sam

Sam est un petit garçon de 3 ans dont le père aime boire. La mère de Sam travaille à temps plein pour subvenir aux besoins de sa famille, et le garçon reste à la maison avec son père. Par une chaude journée du mois d'août, le père de Sam ressent une pressante envie de boire quelques verres, mais il constate que son réfrigérateur est vide. Il décide donc de se rendre à la taverne du coin. Il emmène Sam avec lui, mais le laisse dans la voiture, car il ne veut pas exposer son fils à l'environnement d'un bar. Tandis que son père boit, Sam reste seul dans la voiture pendant près de deux heures. Quand les policiers découvrent Sam, l'enfant est en proie à une violente crise de larmes et souffre d'épuisement par la chaleur.

Questions de discussion :

1. À votre avis, quels droits sont violés dans cette histoire?
2. À qui revient, selon vous, la plus grande part de responsabilité dans ces violations : à Sam, à sa mère ou à son père?
3. Qu'aurait pu faire Sam pour prévenir ces violations? D'après vous, qui devrait se charger de protéger Sam?
4. Compte tenu de la situation, pensez-vous qu'on devrait laisser Sam vivre avec sa famille?
5. Si vous aviez la capacité de changer cette situation, que feriez-vous?

Scénarios

Scénario n° 1

Un enfant est amené d'urgence à l'hôpital, aux prises avec une crise d'asthme. Ses parents avaient invité des amis fumeurs à la maison; la crise d'asthme a probablement été déclenchée par la fumée de cigarette.

Scénario n° 2

Tu es à une soirée dansante à ton école. Une amie te demande d'aller avec elle derrière le bâtiment de l'école pour boire quelques bières. Elle te dit qu'elle ne te parlera plus jamais si tu refuses.

Scénario n° 3

Tu demeures dans un quartier très dur où les gangs de rue font la loi. Les chefs de gangs ont l'habitude de vendre de la drogue aux jeunes du coin et d'utiliser des enfants pour transporter leur drogue. Ils recourent à cette méthode parce que les policiers ne sont pas portés à soupçonner les jeunes enfants d'être impliqués dans la vente de drogue.

Questions de discussion :

1. Classez ces situations selon leur gravité.
2. Pensez-vous que les enfants sont victimes d'une violation de leurs droits lorsqu'on fume en leur présence? Si vous croyez que c'est le cas, consultez la Charte des droits de l'enfant afin d'identifier les droits qui ne sont pas respectés dans une telle situation.
3. Assiste-t-on dans votre quartier aux mêmes violations des droits que celles que vous avez constatées dans le scénario n° 3?
4. Selon vous, que pourrait-on faire pour empêcher que ne se produisent des situations comme celles qui sont décrites dans ces trois scénarios?
5. À votre avis, qui détient la responsabilité et la capacité de prévenir de telles violations des droits?

Famille et vie familiale

Objectifs d'apprentissage :

Les élèves seront amenés à...

- prendre conscience qu'ils ont le droit de jouir de la liberté d'expression, de pensée, de conscience et de religion;
- comprendre l'importance d'avoir une famille équilibrée et dans laquelle règne une bonne communication pour voir ses droits respectés, tant à la maison que dans la société.

C'est un bon programme pour amener les jeunes à accepter davantage les minorités.

– garçon de 12 ans

Articles pertinents de la Convention

Article 3

Tu as le droit de participer à toutes les décisions judiciaires ou administratives qui te concernent, et toutes ces décisions doivent tenir compte de tes intérêts.

Article 5

Tu as le droit de recevoir de la part de tes parents, ou parents-substituts, une orientation et des conseils appropriés à l'exercice des droits que te sont reconnus par la Convention.

Article 9

Tu as le droit de vivre avec tes parents, à moins que ce ne soit contraire à tes intérêts, et tu as le droit d'entretenir des relations avec tes deux parents.

Article 10

Tu as le droit de quitter tout pays et d'entrer dans tout autre pays pour retrouver ta famille ou pour exercer ton droit de demeurer en relation avec tes deux parents.

Article 16

Tu as le droit d'être protégé contre toute intrusion dans ta vie privée, dans celle de ta famille ou dans ta correspondance.

Article 18

Tu as le droit d'être élevé par tes deux parents et d'avoir accès à des services de garde de qualité si tes parents, ou parents-substituts, travaillent.

Article 20

Tu as le droit de recevoir une protection et une aide spéciales si tu es séparé de ta famille ainsi que de bénéficier d'une protection de remplacement.

Article 21

Tu as le droit de faire l'objet d'une adoption – conforme à certaines conditions – dans les pays où l'adoption est permise.

Article 22

Tu as le droit de recevoir une protection et une aide spéciales, notamment pour retrouver des membres de ta famille, si tu es considéré comme réfugié ou si tu cherches à obtenir le statut de réfugié.

Article 25

Tu as le droit de vivre dans un milieu sécuritaire et dans lequel tu te sens bien si tu as été placé dans un foyer ou dans un établissement pour y recevoir une protection, des soins ou un traitement.

Aperçu de l'unité

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Les élèves seront amenés à...

Les jeux préférés de ma famille

Les élèves apprennent les jeux préférés de leurs parents, ou parents-substituts, quand ils étaient enfants, puis les enseignent à leurs camarades.

- comprendre l'importance d'avoir une famille équilibrée et dans laquelle règne une bonne communication pour voir ses droits respectés, tant à la maison que dans la société;
- se sensibiliser davantage au droit à la liberté d'expression, de pensée, de conscience et de religion.

Mes traditions familiales favorites

Les élèves partagent leurs traditions familiales favorites.

- se rendre compte de l'étroite relation qui existe entre famille et vie équilibrée;
- mettre à profit leur connaissance du fait que tout le monde est différent et qu'ils doivent respecter les différences des autres.

Nos armoiries

En guise de travail à la maison, les élèves créent leurs armoiries personnelles, en mettant en évidence ce qui les rend spéciaux et uniques.

- démontrer une compréhension de leurs origines : nom, nationalité et histoire familiale;
- mettre en évidence ce qui les rend spéciaux et uniques.

Les jeux préférés de ma famille

Description	Les élèves apprennent les jeux préférés de leurs parents, ou parents-substituts, quand ils étaient enfants, puis les enseignent à leurs camarades.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• comprendre l'importance d'avoir une famille équilibrée et dans laquelle règne une bonne communication pour voir ses droits respectés, tant à la maison que dans la société;• se sensibiliser davantage au droit à la liberté d'expression, de pensée, de conscience et de religion.
Préparation	Préparez une lettre à l'intention des parents, ou parents-substituts, des élèves pour leur demander d'enseigner aux enfants les jeux qu'ils préféreraient dans leur enfance.
Déroulement	<p>Les élèves partent à la conquête de nouveaux jeux; première étape de leur mission : rapporter une lettre à la maison et la remettre à leurs parents, ou parents-substituts. Dans cette lettre, vous expliquez aux parents, ou parents-substituts, des élèves qu'ils sont priés d'enseigner aux jeunes les jeux qu'ils affectionnaient tout particulièrement dans leur enfance. Rédigez la lettre de façon à leur faire comprendre que leur participation est essentielle à la réalisation de ce projet éducatif. Ce serait une bonne idée de souligner que les oncles, les tantes, les grands-parents, etc., sont également invités à apporter leur contribution. De retour en classe, les élèves montreront à leurs camarades les jeux qu'ils ont appris. Certains adultes souhaiteront peut-être accompagner les enfants à l'école pour les aider à enseigner les jeux; d'autres vous feront peut-être parvenir des directives. Grâce à cette activité, les élèves pourront constater que la famille exerce une influence dans de nombreux domaines de la vie et qu'elle joue un rôle de premier plan en ce qui a trait aux droits de l'enfant. Elle assume ce rôle de multiples façons, notamment en transmettant aux enfants les traditions qui font partie intégrante de leur identité et en leur proposant des activités pour meubler leur temps libre.</p> <p>Note : Il serait opportun d'utiliser le formulaire sur la famille qui figure à la page 115 pour souligner l'importance de la famille et les différences que l'on peut observer d'une famille à l'autre.</p>

Mes traditions familiales favorites

Description	Les élèves partagent leurs traditions familiales favorites.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• se rendre compte de l'étroite relation qui existe entre famille et vie équilibrée ainsi que de l'influence que leur famille exerce sur eux;• mettre à profit leur connaissance du fait que tout le monde est différent et qu'ils doivent respecter les différences des autres.
Préparation	Aucune préparation n'est requise.
Déroulement	En guise de travail à la maison, demandez aux élèves de réfléchir aux traditions familiales qu'ils préfèrent (celles qui entourent les fêtes ou les anniversaires de naissance, par exemple) et d'en parler avec leurs parents, ou parents-substituts. Ils les présenteront à leurs camarades le lendemain. Peut-être pourriez-vous partager avec la classe certaines de vos traditions familiales favorites pour amorcer la discussion.

Mes armoiries

Description	Les élèves créent leurs armoiries personnelles.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• démontrer une compréhension de leurs origines : nom, nationalité et histoire familiale;• mettre en évidence ce qui les rend spéciaux et uniques.
Préparation	Avant de créer leurs armoiries, les élèves devront les définir/décrire et expliquer leur finalité/signification.
Déroulement	En guise de travail à la maison, demandez aux élèves de créer leurs armoiries personnelles, à partir de citations qui revêtent une signification pour eux, d'images dessinées à la main, de photographies personnelles, ou encore de reproductions photographiques découpées dans des magazines, de façon à mettre en évidence ce qui les rend spéciaux et uniques.

Scénarios

Scénario n° 1

Deux enfants, Émilie et Mathieu, sont placés en famille d'accueil. Ils ont été retirés de la garde de leurs parents, car ceux-ci ne leur imposaient aucune règle de conduite et laissaient leur maison dans un état de délabrement inquiétant et d'extrême malpropreté : quand les policiers et les intervenants en protection de l'enfance sont entrés, il s'y trouvait tellement de déchets empilés qu'ils avaient peine à apercevoir le sofa.

Questions de discussion :

1. Quelles sont les responsabilités des parents en ce qui concerne les soins qu'ils doivent prodiguer à leurs enfants? Se montrent-ils à la hauteur de leurs responsabilités?
2. Y a-t-il des droits de l'enfant qui sont violés dans ce scénario? Si oui, lesquels?
3. Croyez-vous que l'on a bien fait de retirer Émilie et Mathieu de la garde de leurs parents?
4. Que pourrait-on faire pour régler la situation et aider ces deux enfants?

Scénario n° 2

La mère de Marie-Claude, femme d'affaires prospère, n'est jamais à la maison : quand elle n'est pas au bureau, elle est partie en voyage d'affaires. Comme son travail l'empêche de passer beaucoup de temps avec sa fille, elle lui achète une grande quantité de jeux et de jouets pour la tenir occupée.

La mère de Marie occupe un emploi dans une usine située près de chez elle. Elle doit travailler par quarts, mais elle essaie de passer le plus de temps possible avec sa fille quand elle est en congé. Comme elle ne peut pas se permettre d'acheter beaucoup de jeux ou de jouets coûteux à Marie, elle fait des activités avec elle : des randonnées pédestres, des sorties au parc, etc.

Questions de discussion :

1. Y a-t-il des droits qui sont violés dans ces scénarios?
2. À votre avis, laquelle des deux fillettes est la plus heureuse?
3. Et, vous, dans quelle situation préféreriez-vous vous trouver?
4. Quel genre d'activités faites-vous en compagnie de votre famille? Quel type d'activités souhaiteriez-vous faire avec elle?
5. Pouvez-vous penser à un jeu auquel pourraient jouer les enfants dont les familles n'ont pas d'argent (qui ne coûte rien, ne nécessite pas de matériel, etc.).

Étude de cas

Étude de cas

Daisy a 4 ans; elle est aveugle, souffre de lésions au cerveau et a besoin d'être nourrie par un tube inséré dans son estomac. Elle est citoyenne canadienne, mais sa mère, Gladys, ne l'est pas. En effet, Gladys est originaire d'Argentine. Elle y a déjà été emprisonnée au cours d'une grève des enseignants et, après avoir perdu sa mère, son frère et sa sœur dans l'explosion de la maison de ses parents, elle a décidé de s'enfuir au Canada. C'est là qu'elle a rencontré le père de Daisy, qui les a abandonnées depuis.

Les agents d'immigration soutiennent que Gladys doit quitter le Canada et confier Daisy à un hôpital ou à une maison de soins infirmiers où elle sera prise en charge, ce qui priverait l'enfant de l'amour et des soins de sa mère. Daisy pourrait accompagner sa mère en Argentine, mais Gladys n'aurait peut-être pas suffisamment d'argent pour payer les soins médicaux de sa fille là-bas. De plus, il est loin d'être assuré que Daisy puisse bénéficier des soins de santé appropriés à son état en Argentine.

Questions de discussion :

1. Y a-t-il des droits de Daisy qui ne sont pas respectés dans cette situation? Si oui, lesquels?
2. Croyez-vous que Daisy et sa mère devraient être autorisées à demeurer ensemble au Canada ou pensez-vous que la mère de Daisy devrait être renvoyée dans son Argentine natale?
3. Selon vous, que pourrait-il arriver à Daisy si elle était séparée de sa mère?
4. La mère de Daisy a-t-elle le droit de rester au Canada même si elle ne possède pas la citoyenneté canadienne?

Chacun est unique

Objectifs d'apprentissage :

Les élèves seront amenés à prendre conscience...

- qu'ils ont tous le droit d'avoir un nom et une nationalité dès leur naissance et le droit d'appartenir à un pays;
- qu'ils ont le droit de jouir de leur culture, d'employer leur langue et de choisir leurs valeurs ainsi que de les voir respectées par les autres;
- qu'ils ont le droit, comme êtres humains, de bénéficier d'un cadre favorable à l'épanouissement de leur personnalité et au développement de leurs dons et de leurs aptitudes, tant à l'école qu'à la maison, ainsi que de s'associer avec d'autres personnes, indépendamment de leur culture ou du groupe auquel elles peuvent appartenir;
- qu'ils ont le droit de jouir de la liberté de pensée et de conscience et de choisir librement leur religion, guidés par leurs parents, ou parents-substituts;
- qu'ils ont le droit de penser et d'exprimer leur opinion librement ainsi que de voir cette opinion prise en considération;
- qu'ils ont la responsabilité, comme citoyens, de respecter ces mêmes droits chez les autres.

Accorde plus d'importance à ta personnalité qu'à ton apparence physique.

– jeune fille de 12 ans

Articles pertinents de la Convention

Article 2

Tu as le droit d'être protégé contre toute forme de discrimination ou de sanction motivées par la situation juridique, les activités ou les convictions de ta famille.

Article 7

Tu as le droit d'avoir un nom et une nationalité dès ta naissance. Tu as également le droit de connaître tes parents et d'être élevé par eux, dans la mesure du possible.

Article 8

Tu as le droit de préserver ou de rétablir ton identité (ton nom, ta nationalité et tes relations familiales).

Article 12

Tu as le droit d'exprimer librement ton opinion sur toutes les questions qui te concernent, y compris dans le cadre de toute procédure judiciaire ou administrative, et de voir cette opinion prise en considération. De plus en plus d'importance devra être accordée à ton opinion à mesure que tes capacités se développent et que tu gagnes en âge et en maturité.

Article 13

Tu as le droit de penser et d'exprimer ton opinion librement ainsi que de voir cette opinion prise en considération. Tu as également le droit de recevoir et de transmettre de l'information.

Article 14

Tu as le droit de jouir de la liberté de pensée et de conscience et de choisir librement ta religion, guidé par tes parents, ou parents-substitués.

Article 29

Tu as le droit de bénéficier d'un cadre favorable à l'épanouissement de ta personnalité et au développement de tes dons et de tes aptitudes, tant à l'école qu'à la maison. Tu as également le droit de recevoir une éducation qui te prépare à vivre dans une société libre, en t'inculquant le respect de tes parents, ou parents-substitués, le respect des droits des autres, le respect de ta culture, de ta langue et de tes valeurs, ainsi que de celles des autres.

Article 30

Tu as le droit de jouir de ta propre culture, de pratiquer ta propre religion et d'employer ta propre langue.

Aperçu de l'unité

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Les élèves seront amenés à...

Silhouette

Tour à tour, les élèves se placent dans la lumière d'un projecteur pour voir leurs silhouettes se refléter sur un écran, puis discutent des caractéristiques uniques qui sont invisibles quand seule la silhouette d'une personne est aperçue.

- identifier les caractéristiques uniques que présente toute personne;
- prendre conscience du caractère unique de chaque personne.

Mes rêves d'avenir

Les élèves écrivent ou dessinent un rêve d'avenir et le partagent avec leurs camarades.

- constater le caractère unique des aspirations de chaque personne;
- défendre leurs propres valeurs quant aux objectifs qu'ils souhaitent atteindre.

Ma bête noire

Les élèves discutent de leurs bêtes noires avec leurs camarades, ce qui leur permet de prendre conscience que les goûts et les dégoûts de chaque personne sont différents et qu'ils doivent être respectés.

- constater que les goûts et les dégoûts de chaque personne sont différents;
- démontrer du respect envers les goûts et les dégoûts des autres.

La galerie de photographies

Les élèves apportent en classe une photographie prise quand ils étaient tout petits et une photographie récente, puis essaient d'associer les vieilles photographies de leurs camarades à celles qui les représentent tels qu'ils sont aujourd'hui, en essayant d'identifier leurs caractéristiques distinctives.

- identifier les caractéristiques distinctives des autres;
- se rendre compte que toutes les personnes sont égales en droits et en responsabilités;
- prendre conscience de la nécessité de jouer un rôle actif en ce qui a trait à leur propre bien-être et à celui des autres.

Qui suis-je?

Chacun leur tour, les élèves essaient de deviner l'identité du personnage qui leur a été attribué en posant des questions à leurs camarades.

- identifier les caractéristiques personnelles des autres;
- se rendre compte que les caractéristiques uniques que présentent les nombreuses personnes faisant partie de leur vie sont importantes pour les distinguer les unes des autres.

Bandes dessinées des droits en conflit

Les élèves se penchent sur le fait que les droits des uns peuvent se heurter aux droits des autres et créent des bandes dessinées.

- voir comment les droits de différentes personnes peuvent entrer en conflit;
- discuter de divers moyens de résoudre des conflits de droits.

Silhouette

Description	Les élèves identifient les éléments qui sont invisibles quand seule la silhouette d'une personne peut être aperçue.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• prendre conscience du caractère unique de chaque personne;• identifier les caractéristiques qui les rendent uniques.
Préparation	Prévoyez un rétroprojecteur et un écran; assurez-vous de disposer de suffisamment d'espace sur le mur si vous n'avez pas d'écran.
Déroulement	Pour réaliser cette activité, vous aurez besoin d'un rétroprojecteur et d'un écran; si vous n'avez pas d'écran, assurez-vous de disposer de suffisamment d'espace sur le mur. Invitez les élèves à se placer de profil – debout ou assis – dans la lumière du projecteur; ils verront ainsi leurs silhouettes se refléter sur l'écran ou sur le mur à l'avant de la classe. Une fois que tous ceux qui désirent tenter l'expérience auront eu l'occasion de le faire, amenez les élèves à parler des caractéristiques qui sont invisibles quand seule la silhouette d'une personne peut être aperçue. Ils devraient en arriver à la conclusion que toutes les choses qui contribuent à rendre une personne unique sont alors invisibles, notamment les caractéristiques physiques, qui permettent de distinguer une personne d'une autre, et l'habillement, qui permet aussi de différencier une personne d'une autre ainsi que de l'associer à un groupe plutôt qu'à un autre.

Mes rêves d'avenir

Description	Les élèves partagent leurs rêves d'avenir avec leurs camarades.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• constater le caractère unique des aspirations de différentes personnes;• défendre leurs propres valeurs quant aux objectifs qu'ils souhaitent atteindre.
Préparation	Découpez des nuages de papier et remettez-en un à chaque élève afin qu'il puisse y écrire ou y dessiner son rêve.
Déroulement	Éteignez les lumières et invitez les élèves à poser leur tête sur leur pupitre et à penser à un rêve qu'ils caressent ou à une chose fantastique qu'ils voient se réaliser dans leur avenir. Demandez-leur ensuite de faire un dessin pour illustrer le rêve qu'ils ont choisi ou de le décrire en quelques lignes, puis de le partager avec la classe s'ils le désirent. Cette activité vise à faire comprendre aux élèves que toute personne a droit à ses aspirations et à ses rêves, qui doivent être respectés et encouragés, car ils font eux aussi partie intégrante de ce qui fait de chaque personne un être unique.

Ma bête noire

Description	Les élèves partagent leurs bêtes noires avec leurs camarades.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• constater que les goûts et les dégoûts de chaque personne sont différents;• démontrer du respect envers les goûts et les dégoûts des autres.
Préparation	Découpez des animaux de papier et remettez-en un à chaque élève afin qu'il puisse y écrire sa bête noire.
Déroulement	Invitez les jeunes à révéler à la classe la chose qui les embête le plus dans la vie. (Il conviendrait de leur proposer d'écrire leurs réponses au tableau afin de leur montrer qu'on prend en considération ce qu'ils disent et qu'on y attache de l'importance.). Amenez ensuite les élèves à discuter du fait que les bêtes noires des gens, tout comme les choses qu'ils aiment, sont également des éléments qui contribuent à les distinguer des autres personnes et qu'il est important de respecter les goûts et les dégoûts des autres, même quand ils sont différents des nôtres.

La galerie de photographies

Description	Les élèves associent de vieilles photographies de leurs camarades à des photographies récentes.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• identifier les caractéristiques distinctives des autres;• se rendre compte que toutes les personnes sont égales en droits et en responsabilités;• prendre conscience de la nécessité de jouer un rôle actif en ce qui a trait à leur propre bien-être et à celui des autres.
Préparation	Assurez-vous de disposer de suffisamment d'espace sur le mur pour exposer les photographies ou prévoyez une grande table où les déposer.
Déroulement	<p>Les élèves apportent en classe une photographie prise quand ils étaient tout petits ainsi qu'une photographie récente. Les élèves doivent associer les vieilles photographies de leurs camarades à celles qui les représentent tels qu'ils sont aujourd'hui. Le personnel enseignant pourrait se joindre au jeu et apporter aussi des photographies. En guise de conclusion, animez une discussion sur les deux points suivants :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Le fait que nous présentons tous une caractéristique distinctive qui permet d'associer facilement une de nos vieilles photographies à une photographie récente;2. Le fait que nous avons tous (peu importe notre race, notre sexe, notre âge, etc.) d'abord été des bébés, sans aucune idée du genre de vie que nous aurions ou de ce que l'avenir nous réservait. C'est pourquoi nous avons tous besoin d'avoir des droits et avons tous la responsabilité de respecter ceux des autres ainsi que de jouer un rôle actif en ce qui a trait à notre propre bien-être et à celui de nos semblables.

Qui suis-je?

Description	Chacun leur tour, les élèves essaient de deviner l'identité du personnage qui leur a été attribué en posant des questions à leurs camarades.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• identifier les caractéristiques personnelles des autres;• se rendre compte que les caractéristiques uniques que présentent les nombreuses personnes faisant partie de leur vie sont importantes pour les distinguer les unes des autres.
Préparation	Pensez à des personnages de télévision bien connus des jeunes. Prévoyez un chapeau ou un contenant approprié pour y déposer leurs noms.
Déroulement	Mettez dans un chapeau, ou dans un contenant approprié, des noms de personnages de télévision familiers aux jeunes et dont ils connaissent certains des goûts et des dégoûts. Demandez ensuite à un enfant de piger un nom et de le lire à la classe, après avoir fait sortir un des élèves dans le corridor. (Prenez soin de refermer la porte derrière cet élève, car il est important qu'il ne connaisse pas l'identité du personnage qu'il incarne.). Une fois que l'élève aura rejoint ses camarades, il tentera de deviner quel personnage lui a été attribué en posant à la classe des questions comme celles-ci : « Quelles sont les activités que je préfère? » ou « Quel est mon âge? »; seule la question « Qui suis-je? » est exclue. Cette activité devrait faire ressortir à quel point les caractéristiques uniques que présentent les nombreuses personnes faisant partie de nos vies sont importantes pour nous permettre de les distinguer les unes des autres.

Bandes dessinées des droits en conflit

Description	Les élèves se penchent sur le fait que les droits des uns peuvent se heurter aux droits des autres et créent des bandes dessinées.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• voir comment les droits de différentes personnes peuvent entrer en conflit;• discuter de divers moyens de résoudre des conflits de droits.
Préparation	Prévoyez pour chaque équipe de quatre élèves une bande dessinée vierge – que vous aurez reproduite sur une feuille de papier de grande dimension – et une photocopie des dialogues du début de l’une des bandes dessinées (pages 63 à 68).
Déroulement	<p>Expliquez à la classe qu’il arrive que les droits d’une personne se heurtent aux droits de quelqu’un d’autre. Par exemple, un jeune qui estime exercer son droit à la liberté d’expression quand il fait des commentaires racistes au sujet d’un autre enfant crée une situation conflictuelle avec cet enfant, qui a le droit d’être protégé contre la discrimination.</p> <p>En d’autres occasions, des gens peuvent interpréter le même droit de façon différente, ce qui provoque un conflit. Par exemple, un adulte peut considérer qu’un enfant a le droit d’être protégé contre la violence, mais croire également qu’il convient de le frapper pour le punir d’une mauvaise action; l’enfant peut juger quant à lui que le fait de frapper une personne constitue toujours une forme de violence, peu importe les circonstances.</p> <p>Demandez aux jeunes de former des équipes de quatre, puis remettez à chacune d’entre elles une bande dessinée vierge ainsi que les dialogues destinés à apparaître dans les premières cases, dialogues qu’elles seront libres d’adapter à leur guise. Allouez-leur quelques minutes pour étudier la situation et réfléchir aux questions suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Comment le conflit pourrait-il être résolu?2. Quels types de solutions vous semblent préférables?3. À votre avis, quels types de solutions sont les plus susceptibles d’être adoptées dans les faits?4. Existe-t-il des solutions qui permettraient de satisfaire les besoins des deux parties?5. Pourriez-vous exposer une situation dans laquelle vos droits, ou encore les droits d’une autre personne, sont entrés en conflit avec ceux de quelqu’un d’autre? Un compromis a-t-il été trouvé? Si oui, expliquez-le à la classe. <p>Les équipes travailleront ensuite ensemble pour compléter les dialogues de façon à traduire la solution – réaliste et applicable – qu’ils estiment la meilleure, puis illustreront la bande dessinée. Une fois terminées, les bandes dessinées seront exposées aux quatre coins de la classe, et les élèves disposeront du temps nécessaire pour les regarder une à une. En guise de conclusion, chacune des histoires sera commentée et les solutions qui ont permis aux deux parties de voir leurs droits respectés seront examinées.</p>

Variantes :

Certains groupes souhaiteront peut-être imaginer et dessiner plus d'un dénouement à la situation.

Les élèves pourraient aussi créer des bandes dessinées qui illustreraient des situations dans lesquelles leurs propres droits sont entrés en conflit avec ceux d'autres personnes.

Activités de prolongement :

Les élèves pourraient recueillir des exemples de conflits de droits survenus dans leur communauté, en recourant à des sources telles que les journaux, la télévision et la radio.

Ils pourraient également réaliser des entrevues avec des membres de la communauté qui ont déjà été impliqués dans des conflits de ce genre et leur demander, entre autres choses, comment les conflits ont été résolus et combien d'entre eux ont connu un dénouement pacifique.

Note : Veuillez noter que cette activité est tirée de *It's Only Right! (Ce n'est que justice!* en version française), publication de l'UNICEF.

Bande dessinée des droits en conflit n° 1

Mise en situation

Camille, Damien et Jean-Philippe rendent visite au président d'une aciérie de leur région afin de lui faire part de leurs préoccupations.

Premiers dialogues

Le président : Bonjour les enfants! Vous avez quelque chose à me dire?

Damien : Oui, monsieur. Nous sommes venus vous dire que votre usine contamine le sol et l'air que nous respirons...

Camille : Oui, c'est vrai. Et c'est à vous d'empêcher votre usine de polluer l'environnement. C'est vous le président!

Le président : Je ne peux pas fermer l'aciérie. Beaucoup de gens des environs travaillent ici, peut-être même les parents de l'un d'entre vous. Que puis-je faire?

Bande dessinée des droits en conflit n° 2

Mise en situation

Hans est à la maison avec sa mère; il se prépare à sortir.

Dialogues

Hans : Au revoir, maman! Je m'en vais rejoindre mon groupe jeunesse.

La mère : PAS SI VITE! Il est neuf heures passées, Hans.

Hans : Mais maman... Je dois y aller! C'est ce soir que nous nettoyons le vieux terrain de jeu.

La mère : Je suis désolée, chéri, mais tu as de l'école demain.

Hans : Oui, mais... Maman, s'il te plaît, ce n'est pas comme si j'allais traîner dans la rue : je serai avec des amis, et des adultes nous accompagneront. Et nous faisons plein de bonnes choses pour la communauté!

Bande dessinée des droits en conflit n° 3

Mise en situation

Après une dure journée à l'école, Maude rentre à la maison, où son père l'attend.

Dialogues

Maude : Enfin de retour à la maison! Je vais pouvoir jouer à l'ordinateur.

Le père : Maude, c'est à ton tour de m'aider à faire la vaisselle. Éteins l'ordinateur et viens m'aider.

Maude : Mais papa... Je viens tout juste d'arriver et j'ai travaillé fort toute la journée. Tu ne trouves pas que je mérite de m'amuser un peu?

Le père : Ma fille, j'ai moi aussi travaillé dur toute la journée, mais je te ferai remarquer que la vaisselle ne se lavera pas toute seule.

Bande dessinée des droits en conflit n° 4

Mise en situation

Alexis rentre à la maison après l'école et surprend ses parents dans sa chambre.

Dialogues

- Alexis : Maman! Papa! Je suis là! Mais où êtes-vous donc?
Quoi! Mais qu'est-ce que vous faites dans ma chambre?!
- Le père : Écoute, Alexis, nous savons que c'était la remise des bulletins hier, mais tu ne nous as pas montré le tien...
- La mère : Ton professeur nous a dit que tu éprouvais des difficultés en mathématiques. Nous voulions seulement constater ce qu'il en était; nous étions inquiets. Mais tu sembles réussir très bien dans toutes les autres matières. Nous aimerions t'aider en mathématiques.
- Alexis : Vous avez fouillé dans ma chambre sans me le demander? Vous êtes entrés, comme ça, sans ma permission! Je n'en veux pas de votre aide. C'est mon problème et pas le vôtre!

Bande dessinée des droits en conflit n° 5

Mise en situation

Nadia est en train de souper avec ses parents et son frère.

Dialogues

Nadia : Oh! Ta soupe est vraiment dégueulasse, papa! Mais c'est peut-être mieux comme ça : François va sûrement en manger moins. Tu devrais vraiment essayer de maigrir, François. Mais pas comme Marie, qui a l'air d'une allumette. En plus, elle s'habille mal. Je lui ai dit aujourd'hui qu'elle devrait arrêter d'acheter ses vêtements dans des magasins d'aubaines si elle voulait se faire des amis.

Le père : Écoute, Nadia. Il est temps que nous parlions de ton habitude de toujours dire tout ce qui te vient à l'esprit...

Nadia : J'ai le droit d'exprimer mon opinion, non?

La mère : Tu sais, Nadia, parfois tu dis des choses que tu ne devrais pas dire, des choses qui peuvent blesser les gens. Franchement, Nadia, je pense que tu devrais garder ce que tu penses pour toi.

Nadia : Et, moi, je crois qu'il faut être honnête avec les gens, qu'il ne faut pas leur cacher des choses ou faire semblant.

Le père : Nadia, j'ai mis sept heures à préparer cette soupe, et tu sais que ton frère n'aime pas que tu le taquines au sujet de son poids. Et peut-être que ton amie n'a pas assez d'argent pour s'acheter des vêtements à la mode; y as-tu déjà pensé?

Bande dessinée des droits en conflit n° 6

Mise en situation

Nicolas a le goût d'écouter de la musique; il rejoint au salon sa sœur aînée, Sophie, qui étudie en prévision d'un examen.

Dialogues

Nicolas : Je vais mettre de la musique.

Sophie : Nicolas, tu ne vois pas que je suis en train de lire? Il faut que j'étudie. N'allume pas la radio.

Nicolas : Mais tu étudies tout le temps... Moi, j'ai besoin de relaxer et je veux écouter de la musique. Je te ferai remarquer que nous sommes dans le salon; va étudier ailleurs, Sophie.

Sophie : Mais j'étais là avant toi!

Études de cas

Étude de cas n° 1

Marc, élève appartenant aux Premières nations, fréquente une école du quartier. Un jour, un élève est surpris en train de tenir des propos racistes à l'égard de Marc et de ses amis. On décide de renvoyer Marc à la maison pour éviter tout risque de conflit. Pensez-vous que Marc a le droit d'être en colère? Aurait-on dû renvoyer Marc chez lui ou aurait-on dû plutôt renvoyer l'autre élève, ou encore les deux garçons?

Étude de cas n° 2

Ken est un garçon de 15 ans qui porte, comme façon de s'affirmer, un imperméable noir et un brassard nazi, ce qui offense un grand nombre d'élèves juifs de l'école. Croyez-vous que l'école devrait intervenir et interdire à Kenny de porter son brassard nazi en classe?

Étude de cas n° 3

Karine, jeune fille de 14 ans, se tient avec un groupe de jeunes étiquetés comme « *grunges* » ou « *skaters* ». Un soir, en revenant de chez un copain, Karine et une amie sont agressées par un autre groupe d'élèves, qui les traitent de « cinglées » et de « fêlées ». Croyez-vous que ces jeunes devraient être punis? Pensez-vous qu'il est normal que Karine et ses amis aient peur de marcher dans la rue parce qu'ils ne portent pas les mêmes vêtements que les autres groupes d'élèves et qu'ils n'écoutent pas le même style de musique? À votre avis, pourquoi attache-t-on une telle importance à la façon dont s'habillent les gens?

Questions de discussion :

1. Dans quelle mesure devrions-nous être libres de dire ce que nous voulons, de nous habiller comme nous le souhaitons et d'agir comme nous le désirons?
2. Certaines limites devraient-elles être imposées à ce qu'une personne peut dire ou faire? Si vous croyez que oui, quelles sont ces limites?
3. Devrions-nous toujours pouvoir dire ce que nous voulons, nous habiller comme nous le souhaitons et agir comme nous le désirons?
4. Dans quelle mesure le gouvernement, les professeurs et les parents devraient-ils pouvoir exercer un contrôle sur ce que nous disons, portons et faisons?
5. Une personne peut violer les droits de quelqu'un d'autre en posant certains gestes ou en prononçant certaines paroles; pourriez-vous en donner des exemples?

Résolution de problèmes et prise de décisions

Objectifs d'apprentissage :

Les élèves seront amenés à prendre conscience...

- qu'ils ont le droit de penser et d'exprimer leur opinion librement;
- qu'ils ont le droit de voir leur opinion prise en considération, tout comme leurs idées, dans toutes les décisions et les questions qui les concernent, y compris dans le cadre de toute procédure judiciaire ou administrative, et de voir de plus en plus d'importance accordée à leur opinion à mesure qu'ils gagnent en âge et en maturité;
- qu'ils ont le droit d'être traités avec dignité dans le cadre de toute procédure officielle ainsi que d'être informés de leurs droits au regard de la loi;
- qu'ils ont le droit de jouir de la liberté de pensée et de conscience;
- qu'ils ont le droit de rechercher, de recevoir et de transmettre de l'information par le moyen de leur choix, en autant qu'ils respectent la législation de leur pays;
- qu'ils ont la responsabilité, comme citoyens, d'utiliser l'information à laquelle ils ont accès pour cerner des besoins, des questions ou des problèmes et pour prendre des décisions éclairées.

Certains jeunes s'en prennent à d'autres à cause de la couleur de leur peau ou à cause de ce qu'ils aiment faire; par exemple, on peut s'en prendre à une fille qui fait de la planche à roulettes parce que c'est inhabituel.

– jeune fille de 12 ans

Articles pertinents de la Convention

Article 3

Tu as le droit de participer à toutes les décisions judiciaires ou administratives qui te concernent, et toutes ces décisions doivent tenir compte de tes intérêts.

Article 12

Tu as le droit d'exprimer librement ton opinion sur toutes les questions qui te concernent, y compris dans le cadre de toute procédure judiciaire ou administrative, et de voir cette opinion prise en considération. De plus en plus d'importance devra être accordée à ton opinion à mesure que tes capacités se développent et que tu gagnes en âge et en maturité.

Article 13

Tu as le droit de penser et d'exprimer ton opinion librement ainsi que de voir cette opinion prise en considération. Tu as également le droit de recevoir et de transmettre de l'information.

Article 14

Tu as le droit de jouir de la liberté de pensée et de conscience et de choisir librement ta religion, guidé par tes parents, ou parents-substitués.

Article 17

Tu as le droit d'avoir accès à de l'information et à du matériel provenant d'une variété de sources, tant nationales qu'internationales.

Article 40

Tu as le droit d'être traité avec dignité et d'être informé rapidement des accusations portées contre toi si tu es accusé d'avoir enfreint la loi; tu as aussi le droit de bénéficier d'une assistance juridique et d'être présumé innocent jusqu'à ce que ta culpabilité soit établie dans le cadre d'un procès équitable, tenu dans les plus brefs délais.

Aperçu de l'unité

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Les élèves seront amenés à...

Charades mimées ou Pictionary

Tout à tour, les élèves essaient de faire deviner à leurs camarades, par le dessin ou par le mime, des droits énoncés dans la Convention.

- exercer leur droit de penser et d'exprimer leur opinion librement;
- démontrer du respect envers le droit à la liberté d'expression des autres.

Concertation

Les élèves travaillent en équipe pour préparer une résolution – qui sera le fruit de la contribution de chacun des membres – sur un événement majeur.

- donner leurs idées et exprimer leur opinion dans le cadre d'un processus de prise de décisions;
- exercer leur droit à la liberté de pensée et de conscience.

Vois-tu ce que je vois?

Une situation est racontée à un élève, qui la mime à un camarade, qui mime à son tour ce qu'il a vu à un autre élève, et ainsi de suite, jusqu'à ce que tous les élèves aient eu la chance de participer.

- reconnaître et respecter les points de vue différents des autres;
- prendre conscience de l'importance de leur droit d'obtenir de l'information par différents moyens de communication.

Le coin des graffiteurs

Sur une grande feuille affichée au mur, les élèves écrivent ce qu'ils pensent ou ressentent quand certaines situations surviennent en classe, dans la cour d'école ou au terrain de jeu.

- exprimer leur opinion sans avoir à le faire de vive voix;
- faire preuve de considération envers les points de vue des autres.

Simulation de procès

Les élèves simulent un procès pour comprendre l'importance de prendre en considération le point de vue de toutes les personnes impliquées dans une situation.

- saisir l'importance de prendre en considération le point de vue de toutes les personnes impliquées pour être en mesure d'analyser en profondeur les situations complexes;
- exercer leur droit d'exprimer leur opinion librement.

Charades mimées ou Pictionary

Description	Tout à tour, les élèves essaient de faire deviner à leurs camarades, par le dessin ou par le mime, des droits énoncés dans la Convention.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• exercer leur droit de penser et d'exprimer leur opinion librement;• démontrer du respect envers le droit à la liberté d'expression des autres.
Préparation	Si vous n'utilisez pas les fiches des droits (pages 98 à 106), écrivez différents droits sur des morceaux de papier.
Déroulement	Cette activité est calquée sur le classique jeu de charades : chacun leur tour, les élèves essaient de faire deviner à leurs camarades un concept donné – en l'occurrence, un droit figurant dans la Convention – en mimant ce qu'il exprime. Vous pourriez également demander aux élèves de former des équipes pour réaliser une variante du jeu inspirée du Pictionary. Un joueur de chacune des équipes – à qui vous aurez interdit de prononcer toute parole – tentera alors de faire deviner à ses coéquipiers le droit qui lui a été assigné en dessinant des indices au tableau. L'équipe qui réussira à identifier le plus de droits remportera la partie. Il est essentiel que tous les élèves participent au processus de prise de décisions, qu'ils écoutent et prennent en considération les idées de chacun de leurs camarades. Il conviendrait de souligner à la classe que les équipes dont les membres démontrent le plus grand respect envers les droits de leurs coéquipiers, notamment le droit à la liberté d'expression, sont celles qui prennent les meilleures décisions.

Concertation

Description	Les élèves travaillent en équipe pour préparer une résolution sur un événement majeur.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• donner leurs idées et exprimer leur opinion dans le cadre d'un processus de prise de décisions;• exercer leur droit à la liberté de pensée et de conscience.
Préparation	Préparez divers scénarios/événements.
Déroulement	Demandez aux élèves de former des équipes et soumettez à chacune d'entre elles un même événement d'importance, au sujet duquel elles devront proposer une résolution. Expliquez aux élèves que la résolution finale devra être le fruit d'un travail collectif : tous les membres de l'équipe devront avoir apporté au moins un argument ou une idée ayant mené à son élaboration. En guise de conclusion, invitez les équipes à présenter leur résolution à la classe.

Vois-tu ce que je vois?

Description	Chacun leur tour, les élèves miment une situation à un camarade.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• reconnaître et respecter les points de vue différents des autres;• prendre conscience de l'importance de leur droit d'obtenir de l'information par différents moyens de communication.
Préparation	Préparez différents scénarios. Si vous disposez d'une caméra vidéo et d'un magnétoscope, il serait utile que vous filmiez l'activité; vous pourriez ainsi mettre en évidence, lors de la projection, à quel point les perceptions des gens peuvent différer, tout comme la façon dont ils expriment leur point de vue.
Déroulement	Demandez à un élève de vous suivre dans le corridor et décrivez-lui une situation. De retour dans la classe, invitez un des élèves à se mettre à côté du jeune qui a participé à la réunion secrète et demandez aux autres de se placer dans un coin de la pièce, dos tournés à leurs deux camarades. L'élève à qui vous avez raconté la situation la mimera à l'enfant demeuré auprès de lui qui, à son tour, devra mimer ce qu'il a vu à un autre élève, et ainsi de suite. Tous les élèves devraient avoir l'occasion de participer, à moins que ce ne soit impossible en raison de contraintes de temps. Cette activité a pour objectif de sensibiliser les élèves à l'importance d'exercer activement leur droit de recevoir toute l'information dont ils ont besoin pour prendre une décision, peu importe le moyen choisi pour l'obtenir. L'exercice vise également à faire comprendre aux jeunes que d'autres personnes peuvent ne pas voir les choses de la même façon qu'eux, mais qu'elles doivent avoir la chance d'être entendues, et ce, même si elles se trompent, comme tous les élèves de la classe ont eu l'occasion d'interpréter ce qu'ils ont vu à leur façon.

Le coin des graffiteurs

Description	Sur une grande feuille affichée au mur, les élèves écrivent ce qu'ils pensent ou ressentent quand surviennent certaines situations.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• exprimer leur opinion sans avoir à le faire de vive voix;• faire preuve de considération envers le point de vue des autres.
Préparation	Affichez au mur une feuille de papier de grande dimension. Dressez une brève liste de règles concernant le type de langage autorisé en vue de l'afficher.
Déroulement	Affichez dans la classe, ou dans le corridor, une feuille de papier de grande dimension et invitez les élèves à y écrire ce qu'ils pensent ou ressentent quand certaines situations surviennent en classe, dans la cour d'école ou au terrain de jeu. Cette activité donnera l'occasion aux élèves pour lesquels il est difficile de s'exprimer en public de faire connaître leur opinion à leurs camarades sans avoir à le faire de vive voix. L'exercice vise également à permettre aux élèves, qui ont souvent l'impression de ne pas être écoutés par les adultes et par leurs camarades, de communiquer ce qu'ils souhaitent faire savoir aux autres sans risquer d'être interrompus ou d'être la cible de moqueries. Note : Avant de réaliser l'activité, il conviendrait de dresser une brève liste de règles concernant le type de langage autorisé et de souligner aux élèves que l'obligation de respecter les droits de leurs camarades, y compris le droit à l'intimité, s'applique également lorsqu'ils s'expriment par écrit. Vous pourriez faire de cet exercice une activité permanente.

Simulation de procès

Description	Les élèves simulent un procès.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• saisir l'importance de prendre en considération le point de vue de toutes les personnes impliquées pour être en mesure d'analyser en profondeur les situations complexes;• exercer leur droit d'exprimer leur opinion librement.
Préparation	Préparez des photocopies de l'étude de cas n° 3 de la page 79.
Déroulement	<p>Les élèves simulent un procès à partir de l'étude de cas n° 3 de la page 79. Demandez aux élèves de choisir ceux qui interpréteront les rôles de la petite fille, de ses parents, du juge, des avocats, du travailleur des services à l'enfance et des témoins. Les élèves souhaiteront peut-être préparer leur rôle; vous pourriez les inviter à le faire en guise de travail à la maison.</p> <p>Note : La simulation de procès constitue l'une des expériences les plus enrichissantes de la présente unité, mais il s'agit de l'activité qui prend le plus de temps à réaliser, soit de soixante à soixante-dix minutes; il est néanmoins possible de l'échelonner sur quelques périodes de cours.</p> <p>Questions de discussion :</p> <ol style="list-style-type: none">1. La petite fille avait-elle le droit de participer quand l'affaire se trouvait devant un tribunal de première instance? Pourquoi?2. À votre avis, lui a-t-on refusé ce droit? Si vous pensez que oui, pourquoi croyez-vous qu'on l'ait fait?3. Les enfants de tous les âges devraient-ils avoir le droit de participer à des audiences semblables?4. Vous vient-il à l'esprit d'autres situations ou procédures officielles dans le cadre desquelles les jeunes devraient avoir le droit d'être entendus?5. Quelles sont les responsabilités qui incombent aux jeunes qui participent à des audiences judiciaires?6. Comment pourriez-vous vous assurer d'être entendus si vous étiez dans une situation semblable à celle dans laquelle se trouve la petite fille?

Études de cas

Étude de cas n° 1

Le film *Irreconcilable Differences* raconte l'histoire d'une petite fille peinée par l'attitude de ses parents. En effet, depuis qu'ils ont divorcé, il lui semble que ses parents ne la traitent avec gentillesse et ne lui font sentir qu'elle est importante pour eux que lorsque cela leur convient.

Note : La projection de ce film, ou du moins de la partie dans laquelle la fillette amène ses parents en cour et leur fait entendre son opinion, pourrait servir à susciter une discussion sur les situations dans lesquelles les élèves considèrent qu'ils ont le droit de s'exprimer et d'être entendus.

Questions de discussion :

1. Pensez-vous que votre droit de vous exprimer et d'être entendus se limite aux seules conversations avec vos amis?
2. Croyez-vous que vous pouvez également exercer ce droit dans le cadre d'une procédure judiciaire ou administrative qui vous concerne?
3. À votre avis, aurait-on dû permettre à la petite fille du film d'exprimer ses préoccupations avant que les choses n'aillent aussi loin?
4. Est-ce que tous les enfants, peu importe leur âge, devraient être autorisés à participer à des audiences semblables? Pourquoi pensez-vous qu'on devrait le leur permettre ou pourquoi pensez-vous qu'on ne le devrait pas?

Étude de cas n° 2

Jean-François est un garçon de 13 ans qui déteste l'école à mourir. Comme les autres adolescents, il adore naviguer dans le Web et parler à des jeunes des quatre coins du globe. Un soir, après une journée particulièrement pénible à l'école, Jean-François rentre à la maison et se branche à Internet pour discuter avec quelques-uns de ses copains, qui lui disent où aller pour apprendre comment construire une bombe pour faire exploser son école. Une fois sur le site en question, Jean-François imprime la marche à suivre en vue d'y jeter un coup d'œil plus tard et sort jouer dehors. Pendant qu'il est en train de s'amuser, sa mère entre dans sa chambre pour y ranger un ballon de basket. En ouvrant la porte du placard, elle fait tomber les instructions sur la façon de fabriquer une bombe. Elle est très fâchée que Jean-François ait pu obtenir de tels renseignements.

Questions de discussion :

1. Pensez-vous que les enfants devraient avoir accès à toute l'information qui existe, peu importe ce dont il s'agit?
2. Si vous croyez que non, quelles sont les limites qui devraient être imposées?
3. Si vous n'aviez pas le droit d'accès à l'information, en quoi votre capacité de prendre des décisions et de résoudre des problèmes serait-elle affectée?
4. La mère de Jean-François devrait-elle être en colère contre son fils?

Étude de cas n° 3

Une décision d'un tribunal de l'Ontario constitue un autre exemple d'une affaire dans laquelle une adolescente a pu faire valoir son droit d'exprimer son opinion sur une question qui la concernait. Les parents de Vanessa étaient divorcés, et son père était un ancien toxicomane. La mère de Vanessa avait fait la rencontre d'un homme, employé de l'armée, qui lui avait demandé de l'épouser et de déménager avec lui aux États-Unis. Vanessa s'entendait bien avec ses deux parents et avec son beau-père, mais elle ne voulait pas quitter son école et ses amis pour aller vivre aux États-Unis. Or, le juge avait attribué la garde de Vanessa à la mère parce que le père avait déjà eu un problème de toxicomanie. Cependant, le père de Vanessa n'avait pas pris une seule goutte d'alcool ni consommé de drogue depuis cinq ans, et sa relation avec sa fille était meilleure que jamais. Un juge d'un tribunal inférieur avait décidé qu'il était dans l'intérêt supérieur de Vanessa d'être confiée à sa mère, ce qui lui permettrait d'habiter avec deux parents, et d'accorder un droit de visite au père. Mais le père de Vanessa n'aurait pas eu assez d'argent pour voyager aussi loin pour aller voir sa fille, pas plus que pour déménager afin de vivre près d'elle. Le juge Matas, de la Cour d'appel, a déclaré que la première ordonnance constituait une violation des droits de Vanessa à la liberté et à la sécurité de la personne. Le manquement commis en ne permettant pas à la jeune fille de participer à une audience décisive pour son avenir a été considéré comme une injustice fondamentale, puisque la loi reconnaissait à Vanessa le droit de le faire. Le fait que Vanessa ait montré à la fois qu'elle était capable d'émettre son propre point de vue sur son avenir et qu'elle possédait la maturité suffisante pour le faire et qu'elle ait également été en mesure de donner des directives à un avocat pour qu'il parle en son nom est éloquent.

Bien que cette affaire soit fictive, les circonstances qui l'entourent sont réelles. L'exemple démontre qu'il peut être possible aux enfants et aux adolescents qui se trouvent dans l'engrenage du système d'aide sociale de faire valoir leurs droits, ce qui pourrait se révéler particulièrement important quand des affaires qui concernent l'avenir d'un enfant sont tranchées par des tribunaux qui déniaient aux jeunes qui en ont la capacité une participation significative.

Activités de synthèse

Objectifs d'apprentissage :

Les élèves seront amenés à...

- passer en revue ce qu'ils ont appris sur leurs droits et y réfléchir;
- trouver des idées pour faire la promotion des droits de l'enfant dans leur communauté;
- discuter des mesures qu'ils prendraient pour résoudre certains problèmes relatifs aux droits de l'enfant;
- manifester un intérêt continu pour les droits de l'enfant.

Je pense qu'il est essentiel que les enfants connaissent leurs droits; il s'agit d'une chose très importante à apprendre, selon moi.

– jeune fille de 11 ans

Aperçu de l'unité

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Les élèves seront amenés à...

Le Sommet des droits de l'enfant

Les élèves élaborent et présentent des propositions et des énoncés de principe en vue d'améliorer la situation des enfants.

- échanger leurs idées sur les façons dont ils pourraient contribuer à la promotion des droits de l'enfant, en mettant à profit les connaissances qu'ils ont acquises dans le cadre du programme;
- passer en revue ce qu'ils ont appris sur les droits de l'enfant.

Le Sommet des droits de l'enfant

Description	Les élèves élaborent et présentent des propositions et des énoncés de principe en vue d'améliorer la situation des enfants.
Les élèves seront amenés à...	<ul style="list-style-type: none">• échanger leurs idées sur les façons dont ils pourraient contribuer à la promotion des droits de l'enfant en mettant à profit les connaissances qu'ils ont acquises dans le cadre du programme;• passer en revue ce qu'ils ont appris sur les droits de l'enfant.
Préparation	Pour chacune des catégories de droits de la Convention (survie et développement, protection, participation), préparez une feuille sur laquelle figureront les droits qui s'y rapportent. Assurez-vous que les élèves comprennent les règlements du Sommet, qui sont présentés à la page suivante.
Déroulement	Invitez les élèves à travailler en équipe une dernière fois pour élaborer et présenter des propositions et des énoncés de principe en vue d'améliorer la situation des enfants, en mettant à profit les connaissances qu'ils ont acquises sur les droits de l'enfant tout au long de l'année. Première étape Divisez la classe en trois groupes. Deuxième étape Assignez une catégorie de droits (survie et développement, protection ou participation) à chacun des groupes, qui se verront remettre, en guise de référence, la feuille sur laquelle figurent les droits se rapportant à la catégorie qui leur a été attribuée. Troisième étape Fixez une limite de temps pour la période d'échange d'idées et pour les présentations qui auront lieu à la fin du Sommet. Quatrième étape Discutez des directives et des règlements du Sommet avec les élèves.

Règlements du Sommet

1. Tous les groupes jouissent d'un statut égal dans le cadre du Sommet;

2. Les élèves ont les droits suivants :
 - le droit à la liberté d'expression,
 - le droit à la liberté d'opinion,
 - le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion,
 - le droit de recevoir et de transmettre de l'information provenant de sources diverses, dont Internet;

3. Les élèves ont les responsabilités suivantes :
 - la responsabilité d'écouter attentivement ce que disent les autres,
 - la responsabilité de créer un climat favorable à l'échange d'idées,
 - la responsabilité de respecter les contraintes de temps imposées pour les présentations.

Formez votre groupe pour la promotion des droits de l'enfant!

Fournissez aux élèves l'information dont ils ont besoin pour former un groupe pour la promotion des droits de l'enfant, avec le soutien de l'école. Vous pouvez obtenir des renseignements et des suggestions auprès de votre bureau local de l'UNICEF ainsi que d'autres organisations régionales ou internationales.

Activités générales

Toutes les activités qui suivent peuvent être adaptées en fonction du contenu de chacune des unités du Programme d'enseignement des droits de l'enfant ainsi qu'en fonction de l'âge et du niveau d'habileté des élèves.

Jeux

Casse-tête

1. Demandez aux élèves, qui peuvent travailler seul ou en équipe, de dessiner le patron d'un casse-tête sur une feuille de papier, puis d'inscrire sur chacune des pièces un mot ou une expression qu'ils associent à leurs droits. Invitez-les ensuite à coller leur patron sur un morceau de carton et à découper soigneusement les pièces du casse-tête. Les jeunes échangeront alors leurs casse-tête entre eux et devront reconstituer celui dont ils ont hérité. Cette activité vise à démontrer aux élèves que les droits et les responsabilités sont étroitement liés et à leur donner l'occasion de découvrir ce que les droits de l'enfant évoquent pour leurs camarades, tout en mettant à profit leurs habiletés de coopération et de résolution de problèmes.
2. Les élèves sont de nouveau invités à créer un casse-tête exploitant le thème des droits de l'enfant. Demandez-leur de trouver dans un magazine une image illustrant une situation dans laquelle les droits d'une personne sont respectés ou violés et de l'apporter en classe. Les élèves colleront l'image qu'ils ont choisie sur un morceau de carton, puis reprendront les étapes de l'activité précédente : ils traceront les pièces du casse-tête à l'aide d'un marqueur, les découperont, puis échangeront leurs casse-tête entre eux pour finalement tenter d'assembler celui qui leur aura été confié.
3. Ce dernier casse-tête, qui s'adapte particulièrement bien au contenu de l'unité « Chacun est unique », sera le fruit d'un travail collectif. Demandez aux élèves de découper les éléments qui composent le visage d'un être humain dans des illustrations, puis d'en faire un collage. (Le nez pourrait appartenir à une femme; les yeux, à un enfant, etc.). Une fois qu'ils auront reconstitué un visage humain dans son intégrité, les élèves – comme dans les deux activités précédentes – colleront leur création sur un morceau de carton, dessineront les pièces du casse-tête, les découperont, puis les mélangeront avant de les remettre à un camarade, qui essaiera de les assembler.

À la découverte de soi

Cette activité met en jeu différentes habiletés des élèves, qui doivent exploiter leur sens de l'observation, se décrire eux-mêmes et identifier ce qui les distingue des autres, non seulement sur le plan physique, mais aussi sur celui de la personnalité.

En guise de travail à la maison, demandez aux élèves de se regarder attentivement dans le miroir, puis de dessiner leur visage et d'y mettre de la couleur. Les noms des élèves devront figurer à l'endos des dessins, de façon à ce que personne ne puisse les lire une fois que les œuvres seront exposées dans la classe.

Invitez également les élèves à rédiger une courte autobiographie dans laquelle ils devront mettre l'accent sur leurs sentiments, sur leurs réflexions et sur les caractéristiques de leur personnalité, plutôt que de s'attarder à leur apparence physique ou à des faits divers. Précisez aux élèves qu'ils ne doivent pas y mentionner leur nom ni leur sexe.

Cet exercice permettra aux élèves de se rendre compte que des changements s'opèrent en eux au fil du temps. Faites-leur comprendre qu'il s'agit d'une raison de plus de respecter les droits des autres, en insistant sur le fait que ce qui les rend différents aujourd'hui pourrait ne plus exister demain et qu'ils ne voudraient pas voir leurs droits violés par les autres sous prétexte qu'ils sont différents.

La capsule historique

Remettez aux élèves un formulaire dans lequel ils devront indiquer leurs loisirs favoris et faire la description de leur meilleur ami (sa taille et son âge devront notamment être indiqués). Les formulaires seront ensuite déposés dans une boîte, solide et à l'épreuve de l'eau, que les jeunes enfouiront sous terre en vue de la déterrer à la fin de l'année scolaire. Les élèves pourront alors constater de nouveau à quel point ils changent au fil du temps, aussi bien sur le plan de leur apparence physique (taille et corpulence, par exemple), de leur personnalité que de leurs affections (amis). Profitez-en pour souligner une fois de plus l'importance de respecter les différences individuelles, en insistant sur le fait qu'ils pourraient bien, eux aussi, se trouver un jour dans la situation de celui qui est considéré comme différent aujourd'hui.

Jeu avec les mots

(Veuillez consulter « Les mots mélangés des droits de l'enfant », activité qui figure à la page 116, dans la section « Documents à distribuer aux élèves »). Le jeu des mots mélangés peut facilement être adapté de façon à inclure des phrases, ou des dialogues, ayant trait aux droits de l'enfant : chaque phrase, ou dialogue, serait alors divisée en fragments, qui seraient ensuite placés dans une enveloppe. Vous pourriez préparer plusieurs enveloppes et en déposer à différents endroits de la classe, puis inviter les élèves – regroupés en équipe de deux ou de trois – à essayer de reconstituer les phrases ou les dialogues qu'elles renferment. Les équipes disposeraient d'un espace de temps déterminé à l'avance pour résoudre l'énigme contenue dans chacune des enveloppes et devraient passer à l'enveloppe suivante une fois ce temps écoulé. L'équipe qui réussirait à former le plus grand nombre de phrases ou de dialogues serait déclarée gagnante.

Jeu de lettres

Choisissez un certain nombre de mots se rapportant aux droits de l'enfant. Écrivez la fin des mots choisis sur de grands carrés bleus et la première lettre de ces mots sur des carrés rouges plus petits. Chacun leur tour, les élèves prendront un carré bleu et essaieront de l'associer au carré rouge qui lui correspond afin de reconstituer le mot. Si un élève n'est pas certain que le mot qu'il a formé existe, invitez-le à consulter le dictionnaire. Les mots trouvés seront pris en note. Faites en sorte qu'une lettre figurant sur un des carrés rouges ne puisse pas être associée à un carré bleu et invitez les élèves à l'identifier.

Poème acrostiche

Pour chacune des unités du recueil, demandez à un élève de choisir un mot en relation avec un des droits étudiés. Invitez ensuite les élèves à utiliser les lettres qui composent ce mot pour rédiger un poème acrostiche : le premier vers de leur poème devra commencer par la première lettre du mot choisi; le deuxième vers, par la deuxième lettre du mot choisi, et ainsi de suite. Voici un exemple de poème acrostiche rédigé à partir du mot *santé* :

S'aimer les uns les autres est la clé
Ainsi tout le monde se respecterait
Nul ne violerait les droits de son prochain
Tentons de construire ce monde
Ensemble, nous pouvons y arriver.

Les rectangles éclatés

Découpez de dix à vingt rectangles, puis tracez une ligne brisée sur chacun d'entre eux, de façon à les diviser en deux parties : dans une partie, collez une image illustrant une situation dans laquelle un droit est respecté ou violé; dans l'autre, écrivez un mot en relation avec ce droit. Découpez ensuite les rectangles le long de la ligne brisée, puis mélangez les morceaux. Les élèves devront piger une image et essayer de l'associer au mot qui lui correspond. Ils sauront qu'ils ont réussi si les deux morceaux s'emboîtent correctement.

Petit train va loin

Cette activité requiert une certaine préparation. Deux possibilités s'offrent à vous : fabriquer le train en classe avec les élèves ou le faire vous-même à l'avance. Vous aurez besoin de petites boîtes-cadeaux, de boutons, de ficelle ou de fil, d'une paire de ciseaux, d'un marqueur et de papier collant. Les boutons seront les roues; les boîtes, les wagons; la ficelle servira à relier les wagons les uns aux autres. Une fois le train terminé, écrivez à l'aide du marqueur un mot se rapportant à un droit en particulier sur chacun des wagons. Remettez ensuite aux élèves des images illustrant des situations dans lesquelles un droit est en jeu et demandez-leur de les déposer dans le wagon correspondant. Demandez aux jeunes de décrire sur papier les associations qui ont été trouvées à la fin de l'activité.

Le football des droits de l'enfant

Comme au football, deux équipes s'affrontent dans une partie dont l'objectif est de marquer le plus grand nombre de touchés possible. Pour réussir un touché, une équipe doit répondre correctement à suffisamment de questions – chaque bonne réponse permet à l'équipe d'avancer – pour se rendre à l'autre bout du terrain. Écrivez sur des fiches vierges des questions relatives aux droits de l'enfant, accompagnées de leurs réponses, et remettez une série de fiches à chacune des équipes. (Vous pourriez vous servir des questions et des réponses du jeu « Pierres de gué ».). À tour de rôle, les élèves doivent poser les questions figurant sur leurs fiches à l'équipe adverse, qui doit se consulter, puis proposer une réponse. Une bonne réponse permet à l'équipe de progresser de dix verges; une mauvaise réponse est considérée comme un échappé : le ballon est remis à l'autre équipe, qui a alors la chance de répondre aux questions. Après deux touchés consécutifs, les équipes doivent remettre le ballon à leur adversaire afin que tous les élèves aient l'occasion de participer. L'équipe qui parvient la première à marquer dix touchés ou, si vous imposez une limite de temps, celle qui en a réussi le plus grand nombre remporte la partie.

Bingo!

Le classique jeu de bingo peut facilement être adapté de façon à exploiter le thème des droits de l'enfant. Remettez à chacun des élèves une grille de neuf cases (3 X 3), semblable à la carte de bingo traditionnelle, puis lisez à haute voix une liste de mots en relation avec les droits de l'enfant, que les jeunes écriront dans les cases de leur choix. Une fois que tous les élèves auront rempli leur grille, déposez dans une boîte, ou dans un chapeau, les mots que vous avez utilisés, puis mélangez-les. Les élèves choisiront ensuite des mots au hasard et les annonceront à la classe. La suite du jeu se déroule exactement comme une partie de bingo et se termine également quand un joueur réussit à cocher toutes les cases figurant sur une ligne – horizontale, verticale ou diagonale – de sa grille.

Jeu de Scrabble

Le Scrabble et d'autres jeux de vocabulaire semblables peuvent aussi être adaptés de façon à exploiter le thème des droits de l'enfant. Il suffit de disposer d'une série de jetons représentant les lettres de l'alphabet et d'une planchette de jeu et de demander aux élèves de trouver des mots se rapportant aux droits de l'enfant. Imposez une limite de temps ou déterminez le nombre maximal de coups que peut réaliser chaque joueur dans une partie. Vous pourriez demander aux jeunes d'échanger leurs planchettes de jeu toutes les cinq minutes, de façon à ce qu'ils puissent se servir des mots trouvés par les autres joueurs, comme on le fait au Scrabble. De plus, ce faisant, vous donneriez l'occasion aux élèves de constater le grand nombre de mots en relation avec le contenu de l'unité qu'il était possible de créer et de découvrir les choix de leurs camarades.

Note : Il serait utile de demander aux élèves d'essayer de trouver le plus grand nombre de mots possible en relation avec les droits qu'ils ont étudiés au cours de l'unité avant de commencer la partie.

Variante : jeu d'équipe

Vous pourriez décider d'adapter un ou plusieurs des jeux de table suggérés dans le recueil de façon à ce que l'ensemble des élèves forme une seule équipe : tout élève qui répondrait correctement à une question permettrait à la classe de marquer des points, et la planchette de jeu servirait à suivre la progression de l'équipe, c'est-à-dire de la classe. Une telle façon de faire permettrait une participation accrue de tous les élèves et favoriserait la coopération. Vous pourriez, de surcroît, demander aux jeunes de répondre par écrit à chacune des questions et de présenter leurs réponses à la fin de l'activité, encore une fois dans le but d'encourager la participation de tous et d'éviter que seuls quelques élèves répondent aux questions.

Le jeu du pendu des droits de l'enfant

Le jeu du pendu des droits de l'enfant est identique au jeu du pendu traditionnel à une différence près : au lieu de choisir des lettres de l'alphabet, les élèves répondent à des questions relatives aux droits de l'enfant. Comme dans le jeu du pendu, chaque fois qu'une erreur est commise, un des membres du bonhomme pendu est dessiné. La classe pourrait y jouer ensemble ou se diviser en deux équipes; si tel est le cas, l'équipe qui réussit à garder le plus longtemps le bonhomme en vie remporte la partie.

Pierres de gué

Demandez à tous les élèves de dessiner un pied sur un morceau de carton ou de bristol : les pieds seront utilisés en guise de pierres. Les pierres seront identifiées par un numéro compris entre un et dix (plus d'une pierre peut porter le même numéro), et une question ayant pour thème les droits de l'enfant sera inscrite sous chacune d'entre elles. Le but du jeu est de parvenir à se rendre de l'autre côté de la « rivière », Pour pouvoir passer d'une pierre à l'autre, les élèves doivent répondre correctement à la question figurant sous la pierre sur laquelle ils se trouvent. Les jeunes peuvent sauter sur les pierres – qui doivent être déposées sur une surface plane – ou les choisir, dans l'ordre (du numéro un au numéro dix); ils doivent en effet poser le pied sur la pierre un avant la deux, sur la deux avant la trois, etc. Mis à part cette règle, ils sont libres de traverser la rivière comme ils le désirent. Les élèves qui donnent une réponse inexacte tombent dans la rivière et sont éliminés du jeu. BONNE CHANCE!

Voici quelques questions dont vous pourriez vous servir dans le cadre de l'activité :

1. Les droits énoncés dans la Convention relative aux droits de l'enfant de l'ONU sont regroupés en trois grandes catégories. Quelles sont-elles?
2. Comme ils ont des droits, les enfants peuvent faire tout ce qu'ils veulent. Vrai ou faux?
3. Les jeunes au-dessous d'un certain âge ne peuvent pas être recrutés par les forces armées. Quel est cet âge : 13, 14, 15, 16 ou 17 ans?
4. Un enfant qui travaille de longues heures pour un petit salaire et dans des conditions dangereuses est victime de quelle forme d'exploitation?
5. Sasha a 13 ans et elle s'est enfuie de son pays pour échapper à la guerre. Elle est aujourd'hui considérée comme une _____ et elle a le droit de recevoir une protection et une aide spéciales.
6. Que signifie le droit à la liberté d'association?
7. Tous les enfants de la planète savent-ils qu'ils ont des droits?
8. Peux-tu nommer trois religions?
9. Quel est le mot qui commence par la lettre *r* et qui est inséparable des droits?
10. Qu'est-ce que tu as le droit de refuser de consommer et de vendre?
11. Milo peut aller à la bibliothèque et lire des livres traitant du sujet de son choix. Il a également accès à des émissions éducatives à la télévision et aux ressources d'Internet. Quel droit de Milo est respecté dans cette situation?
12. Quand Arun est malade, il va chez le médecin, qui lui donne des médicaments pour qu'il se sente mieux. Quel droit d'Arun est respecté ici?
13. Michel a 3 ans. Ses parents le laissent seul à la maison quand ils vont travailler parce qu'ils n'ont pas assez d'argent pour payer une gardienne. Voilà un exemple de violence physique, de négligence, de violence sexuelle ou d'exploitation?
14. Santiago travaille dans une fabrique de tapis pour aider sa famille, qui a besoin d'argent. Il travaille de longues heures et ne peut donc pas aller à l'école ni jouer avec des enfants de son âge. Plusieurs droits de Santiago ne sont pas respectés dans cette situation. Peux-tu en nommer au moins deux?
15. Le facteur ouvre tes lettres avant de te les remettre. Lequel de tes droits n'est pas respecté?
16. Dans quelles circonstances les enfants ont-ils le droit d'avoir leur propre opinion : quand ils se trouvent à l'école, à la maison, au terrain de jeu, ou encore dans toutes ces situations?
17. Est-ce que le fait que tu aies des droits signifie que tes parents et tes professeurs ne peuvent pas t'imposer une discipline ni te punir?
18. Peux-tu nommer deux formes de violence?
19. Deux personnes peuvent-elles interpréter le même droit de façon différente?

20. Aussitôt après sa naissance, Gina a reçu un nom et a été enregistrée comme citoyenne canadienne. Quel droit de Gina est respecté ici?
21. Yuri vit dans un pays en guerre avec un pays voisin. Un jour, un soldat se rend chez lui et déclare qu'il semble être un garçon fort et en santé et qu'il doit venir combattre pour son pays. Yuri n'a que 13 ans. Quel droit de Yuri n'est pas respecté dans cette situation?
22. La mère de Monique se met en colère très facilement et bat souvent sa fille avec une cuillère en bois. De quelle forme de violence s'agit-il?
23. La mère de Monique se met en colère très facilement et bat souvent sa fille avec une cuillère en bois. À qui Monique pourrait-elle s'adresser pour obtenir de l'aide?
24. En 1988, il y avait 5,7 millions d'enfants au Canada. Selon toi, quel pourcentage d'entre eux vivaient dans la pauvreté : 1 %, 4 %, 10 % ou 16 % ?
25. En quelle année le Canada a-t-il signé la Convention relative aux droits de l'enfant de l'ONU : en 1950, en 1970 ou en 1990?
26. Dans la Rome antique, le père de famille pouvait tuer ou faire tuer ses enfants sans recevoir de sanction. Vrai ou faux?
27. Selon la Convention relative aux droits de l'enfant de l'ONU, au-dessous de quel âge une personne est-elle considérée comme un enfant?
28. Les **besoins** sont des nécessités : la satisfaction de nos besoins fondamentaux est essentielle à notre bien-être. Les **désirs** sont des souhaits : la réalisation de nos désirs n'est pas essentielle à notre bien-être. Peux-tu nommer trois besoins et trois désirs?
29. Les droits concernent-ils tous les enfants?
30. Timan a 10 ans et il parle la langue de ses parents et de ses grands-parents. À l'école, on ne veut pas qu'il s'exprime dans sa langue : on lui dit qu'il doit apprendre le français. Quels droits de Timan ne sont pas respectés dans cette situation?

Solutions :

1. Survie et développement, protection et participation
2. Faux
3. Quinze ans
4. Exploitation par le travail
5. Réfugiée
6. Le droit à la liberté d'association signifie, entre autres choses, que tu as le droit d'être ami avec la personne de ton choix, peu importe sa race, sa culture, sa religion, etc.
7. Non
8. Le christianisme, le bouddhisme, l'islam, etc.
9. Responsabilité ou respect
10. La drogue
11. Son droit d'accès à l'information/son droit de recevoir de l'information
12. Son droit de bénéficier de soins médicaux adéquats/son droit à la santé
13. De négligence
14. Son droit à l'éducation, son droit au repos et aux loisirs ainsi que son droit d'être protégé contre l'exploitation par le travail

15. Ton droit à la vie privée
16. Dans toutes ces situations
17. Non
18. La violence physique, la violence sexuelle, la violence psychologique
19. Oui
20. Son droit à un nom et à une nationalité
21. Son droit d'être protégé contre la guerre, son droit de ne pas être enrôlé dans les forces armées s'il a moins de 15 ans
22. De violence physique
23. À des parents, à un policier, à un voisin, à un professeur, à un conseiller scolaire, à la Société d'aide à l'enfance, etc.
24. Seize pour cent (ce qui équivaut à un enfant sur six, soit 912 000 enfants)
25. En 1990
26. Vrai (Dans la Rome antique, le père avait un pouvoir absolu de vie et de mort sur ses enfants, qui étaient considérés comme sa propriété)
27. Toute personne âgée de moins de 18 ans
28. Besoins : abri, eau, nourriture, vêtements, etc.
Désirs : bicyclette, ordinateur, télévision, animal de compagnie, etc.
29. Oui
30. Son droit d'employer sa propre langue, son droit de jouir de sa propre culture

Tic-Tac-Toe

Le tic-tac-toe se joue deux par deux. Deux séries de fiches colorées, sur lesquelles figurent des X et des O, ainsi qu'un tableau de 5 X 8, sur lequel aura été reproduite une planche de tic-tac-toe, sont requis. Demandez aux élèves de rédiger chacun une question et une réponse (que vous vérifierez) en vue de les utiliser au cours de la partie. Les jeunes répondent à tour de rôle à des questions portant sur les droits qu'ils sont en train d'étudier ou sur les droits de l'enfant en général. Une bonne réponse permet à l'élève de placer un de ses jetons sur le tableau, et celui qui réussit le premier à remplir une ligne – horizontale, verticale ou diagonale – remporte la partie.

Projets artistiques et activités diverses

Les élèves de tous les âges peuvent démontrer leur connaissance et leur compréhension des droits de l'enfant par l'expression artistique. Il est important qu'ils se voient donner la chance de créer en toute liberté : les contraintes de temps et d'espace et la nécessité d'utiliser le matériel mis à leur disposition sont les seules limites qui devraient leur être imposées. Si, faute d'espace, il vous était impossible d'exposer l'ensemble des créations des jeunes dans la classe ou dans les corridors de l'école, vous pourriez en prendre des photographies en vue de les conserver dans un album.

Les projets présentés ici ne sont que des suggestions : nul doute que vous saurez y ajouter une multitude d'idées de votre cru ! N'hésitez pas à enrichir les projets proposés avec les élèves et à les modifier de façon à les adapter aux caractéristiques de votre classe.

La courtepointe des droits de l'enfant

Les élèves pourraient confectionner une courtepointe des droits de l'enfant – à l'aide d'un drap usagé, ou d'une vieille nappe sur laquelle auraient été tracés des carrés de grande dimension – en vue de la suspendre dans la classe ou dans un corridor de l'école. Le titre choisi par les élèves figurerait au centre de la courtepointe, et chacun des carrés correspondrait à un droit ou à une responsabilité spécifique. Vous pourriez demander aux élèves de former des groupes et confier à chacun d'entre eux la réalisation d'un bloc, qui serait conçu sur papier avant d'être transféré dans le carré qui lui aura été réservé. Les jeunes pourraient être invités à recourir à une autre technique que le dessin pour créer les motifs : collage réalisé à partir de divers matériaux, peinture, etc.

La murale pour la solidarité des enfants du monde

Tous les élèves de la classe pourraient joindre leurs efforts pour créer une murale collective représentant le globe. Les jeunes, qui travailleraient seul ou en équipe de deux, se verraient attribuer un pays au sujet duquel ils devraient se renseigner. Les élèves devraient ensuite faire découvrir au reste de la classe comment les enfants sont traités dans ce pays et à quoi ressemble leur vie, en créant une œuvre par la technique du collage, du dessin, de la peinture ou par tout autre moyen artistique. (Assurez-vous de mettre à la disposition des élèves une grande variété de matériel artistique.). Ils pourraient finalement en faire des découpages, qu'ils placeraient sur la murale de façon à former un cercle représentant le globe, puis peindre des expressions relatives aux droits de l'enfant tout autour.

Hier, aujourd'hui et demain

Si vous disposez de l'équipement requis, vous pourriez inviter les élèves à réaliser un court métrage de cinq minutes sur les droits de l'enfant, sur la façon dont ils ont évolué d'hier à aujourd'hui et sur ce que sera, d'après eux, la vie des enfants dans l'avenir.

Création de bandes dessinées

À partir d'une question ou d'un thème déterminé, les élèves – seul ou en équipe – pourraient concevoir une bande dessinée qui contiendrait un message sur les droits de l'enfant. Encouragez-les à utiliser des illustrations ou des images d'ordinateur afin que leur message puisse être compris par tous les jeunes, indépendamment de leur capacité de lecture ou de leur langue.

Le mobile des droits de l'enfant

Les jeunes pourraient réaliser un mobile ou une création semblable pour commémorer des mesures, des événements, etc., qui ont eu des répercussions sur les droits de l'enfant, en les mettant en relation avec le passé, le présent et l'avenir. Les élèves plus âgés pourraient donner une dimension supplémentaire à la partie du mobile qui représente l'avenir : ils pourraient notamment y mettre en parallèle leur vision rêvée de l'avenir des droits de l'enfant et l'avenir qui leur sera vraisemblablement réservé. Il serait intéressant d'inviter les jeunes à partager leurs idées sur les mesures, les actions, etc., qui pourraient contribuer à ce que leur rêve devienne réalité.

L'Arbre des droits de l'enfant

Vous pourriez demander aux élèves de faire des découpages en forme d'oiseaux, de feuilles, de fruits ou de lanternes – sur lesquels ils peindront des droits de l'enfant –, puis les inviter à accrocher leurs créations à un arbre découpé dans une feuille de papier de grande dimension ou encore à une branche d'aulne, si vous en trouvez une.

À ma façon

Vous pourriez encourager chacun des élèves à créer une œuvre en utilisant du matériel, des techniques et des moyens artistiques typiques de sa culture/milieu pour transmettre son message personnel sur les droits de l'enfant.

Le rap des droits de l'enfant

À l'instar des jeunes de *Degrassi Kids Rap on Rights*, les élèves pourraient composer en équipe leur propre rap sur une question relative aux droits de l'enfant.

Concours d'affiches

À la fin de l'année, une fois que les élèves se seront penchés sur tous les droits qui les concernent, vous pourriez leur demander de créer une affiche illustrant ce que les droits de l'enfant signifient pour eux – qui sera, du même coup, le reflet de ce qu'ils ont appris et retenu –, puis inviter une personne travaillant dans le domaine des droits de l'enfant à venir évaluer les affiches et désigner le vainqueur du concours.

Le réseau mondial des droits de l'enfant

Vous pourriez inciter les élèves ayant accès à Internet à communiquer avec des jeunes d'autres régions du monde afin de discuter avec eux de l'état des droits de l'enfant dans leurs pays respectifs. Ils auraient ainsi l'occasion d'en apprendre davantage sur les réalités quotidiennes des enfants qui vivent dans d'autres coins du globe et d'échanger des idées en vue de faire la promotion des droits de l'enfant.

Les études de cas et les fiches des droits

Cette activité se réalise à l'aide des études de cas et des fiches des droits qui figurent dans la section « Documents à distribuer aux élèves » à la fin du recueil. Remettez une fiche des droits à chacun des élèves, à l'exception d'un seul, qui recevra une fiche d'étude de cas, que vous lui demanderez de lire à voix haute, deux ou trois fois au besoin. Les jeunes qui croient que le droit inscrit sur leur fiche n'a pas été respecté dans l'étude de cas devront alors aller se placer debout ou s'asseoir à côté de l'élève qui en a fait la lecture.

Les jeunes devront rester là où ils se trouvent pendant que vous discuterez avec eux des questions suivantes :

1. Combien de droits ont été violés dans cette histoire? Quels sont les droits qui n'ont pas été respectés?
2. Le jeune dont on parle dans l'histoire est-il un garçon ou une fille? Cela fait-il une différence? Pourquoi pensez-vous que le sexe de ce jeune a de l'importance ou pourquoi pensez-vous que son sexe n'a pas d'importance?
3. Quels services sont offerts aux jeunes qui se trouvent dans une telle situation?

Activités de prolongement :

1. Vous pourriez reprendre le jeu avec chacune des études de cas qui figurent dans le recueil.
2. Les élèves pourraient donner une dimension supplémentaire à l'activité en essayant d'imaginer en quoi la vie du jeune dont on parle dans l'histoire serait améliorée si sa situation changeait.
3. La classe pourrait discuter de la façon dont les changements se produisent et essayer de déterminer à qui incombe la responsabilité de provoquer des changements.
4. Vous pourriez demander aux élèves quelles sont les questions qu'ils aimeraient avoir l'occasion d'explorer et les prendre en note.
5. Vous pourriez commencer à constituer un album qui contiendra des articles de journaux, des manchettes, des titres de livres et leurs résumés, ainsi que des exemples de situations vécues par les élèves, dont on pourrait plus tard s'inspirer pour créer des études de cas originales.

Les enfants réfugiés ont aussi des droits!

Vous pourriez lire l'étude de cas n° 3 de la page 107, en invitant les élèves à imaginer que l'enfant réfugié dont on parle dans l'histoire est leur ami, et leur demander ensuite d'expliquer pourquoi cet ami a dû quitter son pays natal.

Questions de discussion :

1. Quels sont les problèmes qui ont obligé ton ami à s'enfuir de son pays?
2. À quelles difficultés devra-t-il faire face dans son nouveau pays?
3. Si ton ami devait venir au Canada, quels conseils lui donnerais-tu afin de faciliter sa transition?
4. Quelles mesures seraient susceptibles de faciliter la transition de ton ami?

Activités de prolongement :

1. Vous pourriez inviter en classe une personne dont le travail consiste à aider les enfants réfugiés à s'adapter à la vie au Canada : elle pourrait donner des conseils aux élèves sur la façon de nouer des relations avec des jeunes d'autres cultures ou nationalités.
2. Vous pourriez demander aux élèves s'ils considèrent que le Canada respecte les droits des enfants réfugiés et les inviter à échanger leurs idées sur les moyens qu'ils pourraient prendre pour contribuer à la promotion des droits des enfants réfugiés.
3. Vous pourriez proposer aux élèves de se renseigner sur les situations qui obligent présentement les enfants de certains pays à s'enfuir de leur mère patrie et à devenir des réfugiés.

La Fête des droits de l'enfant

Il serait préférable de célébrer la Fête des droits de l'enfant lors de la Journée nationale de l'enfant (le 20 novembre de chaque année), mais n'importe quelle date conviendra. La Fête des droits de l'enfant est l'occasion idéale de montrer à l'école et à la communauté ce qu'apprennent les jeunes qui participent au Programme d'enseignement des droits de l'enfant. Bien que la responsabilité de planifier la Fête des droits de l'enfant revienne aux élèves, au personnel enseignant et aux administrateurs et administratrices de l'école, peut-être trouverez-vous utiles les suggestions qui suivent.

- Exposer les divers projets sur les droits de l'enfant qu'ont réalisés les élèves au cours de l'année. Des jeunes ayant participé au programme pourraient demeurer à la disposition du public pour expliquer les projets, parler de ce qu'ils ont appris, répondre aux questions, etc.
- Placer à l'entrée du site la Charte des droits de l'enfant – colorée et de grand format. Un élève pourrait rester à proximité pour l'expliquer et répondre aux questions.
- Mettre de la documentation sur la Convention relative aux droits de l'enfant de l'ONU à la disposition des visiteurs à l'entrée du site. De l'information sur le programme et sur la fête elle-même pourrait aussi être proposée au même emplacement. Un élève pourrait se charger de distribuer les documents aux visiteurs qui arrivent.
- Installer des télévisions et des magnétoscopes à divers emplacements du site pour projeter différents films vidéo sur le thème des droits de l'enfant. Des circulaires contenant de l'information sur les films diffusés, ainsi que la liste des endroits où ils sont offerts en vente ou en location, pourraient être déposées sur des tables près des télévisions.
- Inviter un représentant local de l'UNICEF, de la Société d'aide à l'enfance, ou un autre professionnel de la communauté éprouvant un intérêt pour les droits de l'enfant, à participer à la fête. Il demeurerait à la disposition des visiteurs pour donner de l'information sur les droits de l'enfant, sur la Convention de l'ONU, etc. Une telle personne serait en mesure de répondre au pied levé à des questions qui pourraient laisser les élèves perplexes.
- Déposer des histoires vécues, des études de cas et des scénarios illustrant des situations dans lesquelles les droits de l'enfant sont respectés ou violés à divers emplacements du site. Les élèves pourraient les lire en employant la première personne. Les textes choisis devraient comporter des références à la communauté locale, ainsi qu'à des lieux situés tant au Canada qu'à l'étranger, afin de mettre en lumière que les droits de l'enfant sont une nécessité à l'échelle planétaire.
- Proposer aux visiteurs de répondre à un jeu-questionnaire sur les droits de l'enfant, élaboré par les élèves et les enseignants et enseignantes qui ont participé au programme. Le jeu devrait être accompagné d'un solutionnaire afin de permettre aux participants d'évaluer eux-mêmes leurs résultats. Ce genre d'activité pourrait inciter les gens à vouloir en apprendre davantage sur les droits de l'enfant.
- Prévoir une exposition séparée pour présenter l'histoire des droits de l'enfant. L'état des droits de l'enfant à différentes époques de l'histoire du Canada y serait souligné. Tout ce qui se rapporte à l'avenir des droits de l'enfant pourrait figurer au même endroit.
- Quelques jours avant la Fête des droits de l'enfant, vous pourriez demander aux élèves de créer des affiches pour illustrer leurs rêves. Les jeunes pourraient y évoquer tous leurs souhaits d'avenir : le travail qu'ils voudraient exercer, le lieu où ils aimeraient habiter, le genre de vie qu'ils désireraient mener (se marier ou non, avoir des enfants ou non, etc.). Ils pourraient également y dépeindre leur vision rêvée de l'avenir du monde : absence de guerre et de pauvreté,

forêts denses en santé, etc. Il serait important de laisser les élèves donner libre cours à leur imagination dans leurs créations. Les affiches seraient ensuite exposées à l'endroit le plus reculé du site (vers la sortie des visiteurs), sous une bannière qui contiendrait le slogan *Appuyez les droits de l'enfant, contribuez à rendre les rêves d'enfants réalité!*

- Inviter des parents et des membres de la communauté à donner de leur temps pour contribuer à l'organisation et au déroulement de la Fête des droits de l'enfant.
- Demander à des entreprises des environs de faire don de nourriture : café, beignes, sandwiches, craquelins, fruits, légumes, etc. Les gens ont tendance à rester plus longtemps quand de la nourriture et des rafraîchissements sont offerts.
- Inviter les visiteurs à jouer aux jeux qui ont été utilisés dans le cadre du programme. Vous pourriez demander à des entreprises locales de vous donner des articles afin de les offrir en guise de prix aux gagnants.
- Inscrire le nom des entreprises et des organisations qui ont apporté leur contribution à la Fête des droits de l'enfant, soit en donnant de leur temps soit en offrant de la nourriture, des rafraîchissements ou des prix, sur un tableau intitulé « Nous appuyons les droits de l'enfant » – brillant et de grande dimension. Il serait indiqué de mentionner l'existence de ce tableau aux entreprises que vous solliciterez. Un espace considérable devrait être réservé à l'intention des visiteurs qui désireront ajouter leur nom à la liste, et des stylos devraient être placés à proximité du tableau.
- Prendre contact avec les journaux et les stations de radio communautaires ainsi qu'avec les services de nouvelles télévisées quelques jours avant l'événement afin d'assurer la promotion de la Fête des droits de l'enfant. Vous pourriez rappeler les médias après la tenue de la fête pour rendre compte de la réussite de l'événement et en profiter pour mentionner le nombre de signatures qui ont été recueillies sur le tableau « Nous appuyons les droits de l'enfant ».

Les idées qui précèdent sont de simples suggestions. Sentez-vous libres de les utiliser, mais aussi d'y ajouter les vôtres. De toute façon, la Fête des droits de l'enfant est vouée au succès!

Fiches des droits

Article 5

Le droit de recevoir de la part de tes parents et des membres de ta famille élargie une orientation et des conseils appropriés.

Article 6

Le droit à la vie; le droit de recevoir de la part de l'État l'aide dont tu as besoin pour survivre et te développer.

Article 7

Le droit à un nom et à une nationalité.

Article 8

Le droit de préserver ton identité.



Article 9

**Le droit de vivre avec
tes parents ou le droit
de demeurer en relation
avec tes parents si tu es
séparé d'eux.**



Article 10

**Le droit à la
réunification familiale;
le droit de quitter ton
pays à cette fin.**



Article 12

**Le droit d'exprimer
ton opinion.**



Article 13

**Le droit de recevoir et
de transmettre de
l'information.**



Article 14

**Le droit à la liberté de
pensée, de conscience et
de religion.**



Article 15

**Le droit à la liberté
d'association.**



Article 16

Le droit à la vie privée.



Article 17

**Le droit d'avoir accès à
de l'information de
qualité et d'être protégé
contre le matériel
susceptible de nuire à
ton bien-être.**



Article 18

La responsabilité qui incombe à tes parents de t'élever, avec le soutien de l'État.



Article 19

Le droit d'être protégé contre toute forme de violence ou de mauvais traitements.



Article 20

Le droit de bénéficier d'une protection de remplacement adaptée à ta culture si tu es privé de ta famille.



Article 21

Le droit de voir tes intérêts pris en compte si tu es adopté.



Article 22

**Le droit de bénéficier
d'une protection et
d'une aide spéciales si
tu es réfugié.**



Article 23

**Le droit de bénéficier
d'une éducation, d'une
formation et de soins
spéciaux qui favorisent
le plein développement
de tes capacités si tu as
un handicap.**



Article 24

**Le droit de jouir du
meilleur état de santé
possible et d'avoir accès
à des soins médicaux de
la plus haute qualité.**



Article 25

**Le droit à un examen
périodique de ton
placement si tu as été
placé par l'État.**

Article 26

Le droit de bénéficier de la sécurité sociale et de prestations d'assurance sociale.

Article 28

Le droit de recevoir une éducation publique gratuite; le droit d'être soumis à une discipline qui respecte tes droits et ta dignité d'être humain.

Article 29

Le droit de recevoir une éducation qui favorise le développement optimal de tes capacités et qui te prépare à une vie adulte active.

Article 30

Le droit de jouir de ta propre culture, de pratiquer ta propre religion et d'employer ta propre langue si tu appartiens à une communauté minoritaire ou à une population autochtone.



Article 31

**Le droit au repos, aux
loisirs et au jeu; le droit
de participer à des
activités artistiques et
culturelles.**



Article 32

**Le droit d'être protégé
contre l'exploitation par
le travail.**



Article 33

**Le droit d'être protégé
contre la drogue.**



Article 34

**Le droit d'être protégé
contre l'exploitation
sexuelle.**

Article 35

**Le droit d'être protégé
contre la traite et
l'enlèvement d'enfants.**

Article 36

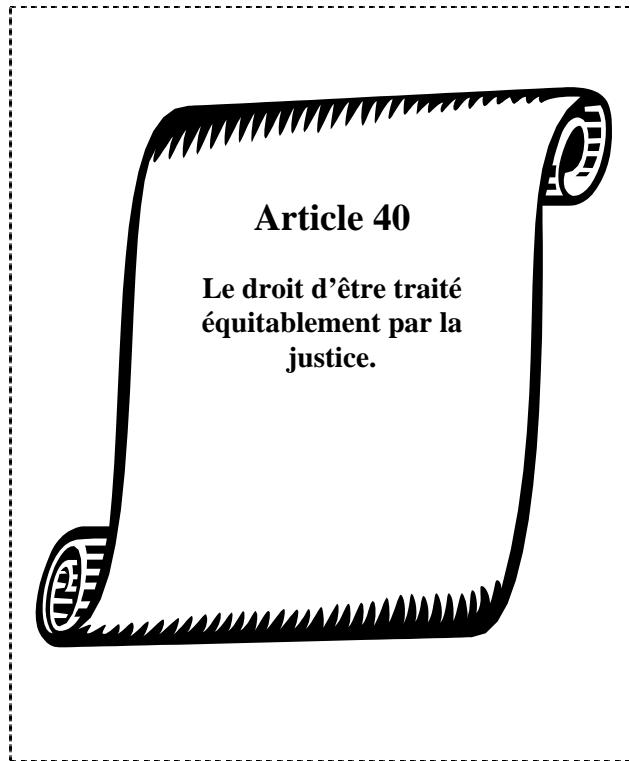
**Le droit d'être protégé
contre toutes les autres
formes d'exploitation.**

Article 37

**Le droit d'être protégé
contre la torture et
contre toute privation
de liberté.**

Article 38

**Le droit de bénéficier
d'une protection et de
soins si tu es victime
d'un conflit armé; le
droit de ne pas être
enrôlé dans les forces
armées si tu as moins de
15 ans.**



Études de cas

Note : Les études de cas de la série A sont identiques à celles de la série B, à la différence qu'elles dévoilent l'identité et le lieu de résidence des enfants.

Étude de cas n° 1 (A)

Je m'appelle Hong et j'ai 11 ans. Je viens d'un petit village de Thaïlande. J'ai quitté ma maison pour venir travailler en ville et pouvoir ainsi envoyer de l'argent à ma famille. Un homme m'a offert un emploi à la station de train, et je travaille maintenant dans une fabrique de t-shirts. Je fais des journées de douze heures, mais je gagne peu d'argent. La fabrique est très sale, il y fait vraiment chaud, et les fenêtres sont peu nombreuses. Nous avons parfois peine à respirer. Le patron est très dur. Il nous fait travailler très fort sans nous permettre de prendre des pauses. Moi et les autres enfants, nous voudrions nous en aller, mais nous savons tous qu'il vaut mieux travailler à la fabrique que de mendier dans la rue. Le patron nous le répète chaque jour. Nous faisons ce qu'il dit.

Étude de cas n° 2 (A)

Je m'appelle Ariane; j'ai 10 ans et je vis au Canada avec mes parents. Mon père rentre tard tous les soirs. Lorsqu'il revient soûl à la maison, il frappe ma mère et la traite de tous les noms. Et quand j'essaie de prendre sa défense, il me bat aussi. Je ne peux pas lui dire ce que je pense, car il répète toujours que c'est lui le chef : il dit que, sous son toit, je n'ai pas le droit d'ouvrir la bouche pour parler de choses qui ne me concernent pas. Je crois qu'il a tort. Ce qui se passe me concerne parce que mon père fait mal à ma mère et me fait mal à moi aussi. Je me sens toujours triste quand il est là. Et, par-dessus tout, je suis en colère. Je m'enfuirai quand j'aurai 13 ans. Il ne me retrouvera plus jamais.

Étude de cas n° 3 (A)

Je m'appelle Amelia et j'ai 9 ans. Je suis née en Bosnie, dans la banlieue d'une ville en guerre. L'autre jour, ma mère et moi avons dû quitter notre maison pour nous enfuir dans un autre pays. Nous avons pris l'autobus. Plus d'un millier de personnes sont parties en même temps que nous. Nous avons dû tout laisser derrière nous. Ma mère dit que nous sommes des personnes réfugiées maintenant. Il y a des gens qui ne veulent pas de nous à cause de notre religion. Je n'ai maintenant plus de maison, plus de livres, plus de jouets et j'ignore où sont mes amis. Je ne verrai sans doute plus jamais ni mes amis ni le reste de ma famille. Je n'aime pas cet autobus où nous sommes entassés. Nous avons faim aussi. Des soldats nous ont tous gardés en otage pendant deux jours. Cela veut-il dire que je n'ai maintenant plus de pays? Ma mère pleure sans arrêt. J'essaie de montrer du courage mais, au fond de moi, j'ai très peur.

Étude de cas n° 4 (A)

Je m'appelle Abdi et j'ai 8 ans. Je vis avec mes parents, mes cinq sœurs et mes quatre frères dans un camp à Mogadishu, en Somalie. Il ne pleut pas, et toutes les cultures sont perdues. Il n'y a donc ni eau ni nourriture. Les gens ont faim. Les enfants n'arrêtent pas de tomber malades et de mourir. Et, pour aggraver les choses, c'est la guerre. Beaucoup de mes amis et des membres de ma famille ont été tués. Mon père m'a dit que d'autres pays nous envoyaient de la nourriture, mais des hommes armés la volent pour la vendre avant même qu'elle ne parvienne jusqu'à nous. Ces hommes viennent au camp et nous torturent. Ils nous ont battus, moi et deux de mes frères. Ils ont violé ma mère et ma sœur. Ils ont pris notre nourriture, nos vêtements... ils nous ont tout pris. Mon frère et moi sommes allés à l'hôpital, mais les médecins et les infirmières n'avaient pas le temps de traiter nos blessures, car trop de gens blessés par balles attendaient des soins. Il était plus important qu'ils s'occupent d'eux.

Étude de cas n° 5 (A)

Je m'appelle Jao et j'ai 7 ans. J'habite dans une grande ville du Pérou. Ma sœur et moi n'avons pas de maison, alors nous traînons dans la rue toute la journée. Nos parents nous ont dit qu'ils étaient trop pauvres pour nous prendre en charge et que nous devons quitter la maison pour aller travailler. J'ai vendu des friandises dans les autobus pendant un certain temps, mais on ne voulait pas de ma sœur parce qu'on la trouvait trop jeune. Elle restait seule à longueur de journée; j'ai donc dû laisser mon travail. Tout ce qu'il y a à faire dans la rue, c'est mendier et voler. Sinon, tu ne manges pas et tu ne réussis pas à survivre. Mais, moi, je vais survivre parce que je suis solide et que je peux compter sur d'autres enfants. Nous sommes vingt. Le plus vieux a 12 ans. La nuit, nous couchons dans un entrepôt vide. Il n'y a que nous, nous et les rats. Mais je m'inquiète pour ma sœur. Si la police nous attrape, on va nous séparer, ma sœur et moi, et ma sœur se retrouvera sans famille.

Étude de cas n° 1 (B)

J'ai 11 ans. J'ai quitté ma maison pour venir travailler en ville et pouvoir ainsi envoyer de l'argent à ma famille. Un homme m'a offert un emploi à la station de train, et je travaille maintenant dans une fabrique de t-shirts. Je fais des journées de douze heures, mais je gagne peu d'argent. La fabrique est très sale, il y fait vraiment chaud, et les fenêtres sont peu nombreuses. Nous avons parfois peine à respirer. Le patron est très dur. Il nous fait travailler très fort sans nous permettre de prendre des pauses. Moi et les autres enfants, nous voudrions nous en aller, mais nous savons tous qu'il vaut mieux travailler à la fabrique que de mendier dans la rue. Le patron nous le répète chaque jour. Nous faisons ce qu'il dit.

Étude de cas n° 2 (B)

J'ai 10 ans. Mon père rentre tard tous les soirs. Lorsqu'il revient soûl à la maison, il frappe ma mère et la traite de tous les noms. Et quand j'essaie de prendre sa défense, il me bat aussi. Je ne peux pas lui dire ce que je pense, car il répète toujours que c'est lui le chef : il dit que, sous son toit, je n'ai pas le droit d'ouvrir la bouche pour parler de choses qui ne me concernent pas. Je crois qu'il a tort. Ce qui se passe me concerne parce que mon père fait mal à ma mère et me fait mal à moi aussi. Je me sens toujours triste quand il est là. Et, par-dessus tout, je suis en colère. Je m'enfuirai quand j'aurai 13 ans. Il ne me retrouvera plus jamais.

Étude de cas n° 3 (B)

J'ai 9 ans. Je vis dans la banlieue d'une ville en guerre. L'autre jour, ma mère et moi avons dû quitter notre maison pour nous enfuir dans un autre pays. Nous avons pris l'autobus. Plus d'un millier de personnes sont parties en même temps que nous. Nous avons dû tout laisser derrière nous. Ma mère dit que nous sommes des personnes réfugiées maintenant. Il y a des gens qui ne veulent pas de nous à cause de notre religion. Je n'ai maintenant plus de maison, plus de livres, plus de jouets et j'ignore où sont mes amis. Je ne verrai sans doute plus jamais ni mes amis ni le reste de ma famille. Je n'aime pas cet autobus où nous sommes entassés. Nous avons faim aussi. Des soldats nous ont tous gardés en otage pendant deux jours. Cela veut-il dire que je n'ai maintenant plus de pays? Ma mère pleure sans arrêt. J'essaie de montrer du courage mais, au fond de moi, j'ai très peur.

Étude de cas n° 4 (B)

J'ai 8 ans. Je vis avec mes parents, mes cinq sœurs et mes quatre frères. Il ne pleut pas, et toutes les cultures sont perdues. Il n'y a donc ni eau ni nourriture. Les gens ont faim. Les enfants n'arrêtent pas de tomber malades et de mourir. Et, pour aggraver les choses, c'est la guerre. Beaucoup de mes amis et des membres de ma famille ont été tués. Mon père m'a dit que d'autres pays nous envoyaient de la nourriture, mais des hommes armés la volent pour la vendre avant même qu'elle ne parvienne jusqu'à nous. Ces hommes viennent au camp et nous torturent. Ils nous ont battus, moi et deux de mes frères. Ils ont violé ma mère et ma sœur. Ils ont pris notre nourriture, nos vêtements... ils nous ont tout pris. Mon frère et moi sommes allés à l'hôpital, mais les médecins et les infirmières n'avaient pas le temps de traiter nos blessures, car trop de gens blessés par balles attendaient des soins. Il était plus important qu'ils s'occupent d'eux.

Étude de cas n° 5 (B)

J'ai 7 ans. Ma sœur et moi n'avons pas de maison, alors nous traînons dans la rue toute la journée. Nos parents nous ont dit qu'ils étaient trop pauvres pour nous prendre en charge et que nous devons quitter la maison pour aller travailler. J'ai vendu des friandises dans les autobus pendant un certain temps, mais on ne voulait pas de ma sœur parce qu'on la trouvait trop jeune. Elle restait seule à longueur de journée; j'ai donc dû laisser mon travail. Tout ce qu'il y a à faire dans la rue, c'est mendier et voler. Sinon, tu ne manges pas et tu ne réussis pas à survivre. Mais, moi, je vais survivre parce que je suis solide et que je peux compter sur d'autres enfants. Nous sommes vingt. Le plus vieux a 12 ans. La nuit, nous couchons dans un entrepôt vide. Il n'y a que nous, nous et les rats. Mais je m'inquiète pour ma sœur. Si la police nous attrape, on va nous séparer, ma sœur et moi, et ma sœur se retrouvera sans famille.

Scénarios

Note : Les scénarios et les questions de discussion qui suivent peuvent être utilisés comme compléments aux diverses unités. Les unités qui correspondent à chacun des scénarios sont indiquées.

Scénario n° 1 (Unité 2)

Pour gagner leur vie, les jeunes de la rue de Toronto ont eu l'idée de laver les vitres des voitures immobilisées aux feux rouges. Les jeunes se précipitent vers les véhicules arrêtés, nettoient les vitres, puis demandent de l'argent. Certains d'entre eux deviennent méprisants quand on refuse de les payer : ils crient des injures aux gens et frappent leurs voitures. Ces jeunes utilisent l'argent qu'on leur donne pour s'acheter de la nourriture et des vêtements.

Questions de discussion :

- a) Devrait-on autoriser les jeunes à laver les vitres des voitures immobilisées aux feux rouges?
- b) Les conducteurs devraient-ils être libres de refuser de donner de l'argent à ces jeunes?
- c) Que pourrait faire le gouvernement, ou la communauté, pour venir en aide à ces jeunes?
- d) Pourriez-vous proposer des moyens qui permettraient de résoudre le conflit illustré dans le scénario?

Scénario n° 2 (Unité 2)

Je m'appelle Brian. J'ai 8 ans et je vis avec mes parents dans le nord du Canada. Notre petite ville est le théâtre de l'un des pires désastres industriels en Amérique du Nord. Des substances toxiques provenant d'une vieille aciérie se sont déversées dans un ruisseau, qui coule derrière la propriété de ma famille. Je ne peux plus jouer dans mon arrière-cour parce qu'il y a des toxines dans le ruisseau et tout autour.

Questions de discussion :

- a) Quels droits de Brian ne sont pas respectés dans ce scénario?
- b) Qui devrait être responsable de décontaminer l'arrière-cour de Brian?
- c) Qu'auraient pu faire Brian, la communauté, l'aciérie ou le gouvernement pour prévenir la pollution du milieu?
- d) Pourriez-vous donner quelques exemples de semblables problèmes de pollution dans votre communauté ou dans d'autres pays?

Scénario n° 3 (Unité 2)

Je m'appelle Miguel, j'habite en Colombie-Britannique et je reçois des allocations d'aide sociale à l'enfance. Ma mère encaisse les chèques dès qu'ils arrivent, puis se sert de l'argent pour jouer au bingo et s'acheter deux cartons de cigarettes et trois bouteilles de vin. Elle met aussi une partie de l'argent de côté pour payer l'essence de la voiture. Ce qui reste est consacré à l'achat de nourriture, mais le réfrigérateur est toujours vide vers la fin du mois.

Questions de discussion :

- a) Quels droits de Miguel ne sont pas respectés dans ce scénario?
- b) Que peut faire Miguel dans une telle situation?
- c) Que pourrait-on faire pour s'assurer que les allocations de Miguel soient utilisées à son profit?

Scénario n° 4 (Unité 2)

Tous les vendredis après l'école, Blehr se fait garder chez son voisin pendant que ses parents sont au travail. Blehr et monsieur Papineau jouent à une foule de choses ensemble, mais la lutte est l'activité favorite de Blehr. Cependant, depuis quelque temps, jouer à la lutte avec monsieur Papineau met Blehr mal à l'aise : il n'aime pas la façon dont monsieur Papineau le touche. Blehr est confus et effrayé. Il ne veut plus aller chez monsieur Papineau, mais il ne veut pas non plus raconter ce qui se passe à ses parents.

Questions de discussion :

- a) Y a-t-il des droits de Blehr qui sont violés dans ce scénario? Si oui, lesquels?
- b) À votre avis, pourquoi Blehr ne veut-il pas raconter ce qui se passe à ses parents?
- c) Où Blehr pourrait-il aller chercher de l'aide? À qui pourrait-il parler (exemples : à ses parents, à un prêtre, à un professeur, etc.)?

Scénario n° 5 (Unité 2 ou 3)

Olivier a 7 ans et il aime bien aider son père quand il travaille autour de la maison. Dernièrement, le père d'Olivier s'est cassé une jambe dans un accident; par conséquent, des tâches supplémentaires ont été assignées au garçon. Olivier est content d'aider son père, mais le travail est parfois très dur, et il s'est blessé à quelques reprises. Son dos lui a fait mal pendant des jours. Il lui est arrivé, certains matins, de passer tout droit tellement il était fatigué et de manquer son autobus. Son père n'était pas fâché, cependant, car il considère que tout cela fait partie du passage vers l'âge adulte et qu'Olivier deviendra responsable grâce à son travail.

Questions de discussion :

- a) Y a-t-il des droits d'Olivier qui ne sont pas respectés dans ce scénario? Si oui, lesquels?
- b) Que pourrait faire Olivier pour améliorer sa situation?
- c) Devrait-on s'attendre à ce qu'Olivier travaille pendant que son père est blessé? Si vous croyez que oui, pourriez-vous préciser le genre de travail qu'il devrait faire, pendant combien de temps, etc.?

Scénario n° 6 (Unité 3)

Je m'appelle Asha et je vis au Canada. Ma mère vient d'avoir un bébé et elle lui consacre beaucoup de temps. Mon père passe la majeure partie de ses journées dans le garage, à travailler sur des voitures anciennes. Il me demande toujours de ne pas venir le déranger. Comme mes parents sont tous les deux fort occupés, je suis très souvent à l'extérieur. Nous vivons en ville et, dans la rue où nous habitons, il y a un vieux bâtiment où il est très cool d'aller jouer. Mais hier, je suis tombée et je me suis fait une très vilaine coupure à la jambe. J'ai crié et j'ai crié, mais j'ai dû attendre longtemps avant que quelqu'un n'arrive enfin. Je ne connaissais pas le monsieur qui

est venu à mon secours. Il a été obligé de demander où j'habitais à des gens de ma rue parce que je criais tellement que j'étais incapable de le lui dire moi-même.

Questions de discussion :

- a) Y a-t-il des droits d'Asha qui ne sont pas respectés dans ce scénario? Si oui, lesquels?
- b) Les parents d'Asha sont-ils responsables de la blessure que s'est infligée leur fille?
- c) Asha joue dans le bâtiment abandonné parce qu'il n'y a pas de terrain de jeu dans son quartier. À votre avis, s'agit-il d'une violation de ses droits? À qui incombe la responsabilité de mettre à la disposition des enfants un endroit où ils puissent jouer?
- d) Donnez des exemples de lieux sécuritaires où vous pouvez aller jouer dans votre quartier.

Scénario n° 7 (Unité 3)

Je déçois ma mère constamment. Je m'appelle Gabrielle. J'ai 11 ans et je suis en cinquième année. Je suis attentive en classe et j'étudie fort, mais je ne réussis pas aussi bien aux examens que ma mère le voudrait. Elle dit que c'est parce que je suis stupide et paresseuse. Elle dit que je suis bonne à rien; alors je redouble d'efforts pour lui montrer que je suis capable de faire quelque chose. Je me sens mal quand elle dit que je suis stupide et paresseuse, mais c'est sans doute ma faute. Je devrai travailler encore plus fort à l'avenir.

Questions de discussion :

- a) Pensez-vous que Gabrielle est stupide et paresseuse?
- b) Considérez-vous que la mère dans cette histoire fait preuve de violence envers sa fille?
- c) Quels droits de Gabrielle ne sont pas respectés?
- d) Quelles émotions doit-elle ressentir?
- e) Que pourraient faire Gabrielle, ses camarades de classe et ses professeurs dans une telle situation?
- f) À votre avis, qu'aimerait entendre Gabrielle de la bouche de sa mère?

Scénario n° 8 (Unité 3)

Papa est rentré du travail fatigué et maussade. Mon frère et moi n'avions pas encore mangé, mais il était trop fatigué pour nous préparer à souper. Nous avons donc mangé les biscuits que j'ai trouvés dans l'armoire. Puis nous avons joué à un jeu, mais nous avons dû faire trop de bruit, car papa s'est réveillé et il était vraiment furieux. Il nous a enfermés au sous-sol, dans la salle de lavage, à l'aide d'une chaise qu'il a placée devant la porte. Mon petit frère pleurait énormément parce qu'il faisait noir et froid dans la pièce, mais j'imagine que papa ne pouvait pas l'entendre du salon parce qu'il n'est jamais descendu pour le serrer dans ses bras et lui dire que tout allait bien.

Questions de discussion :

- a) Le père dans l'histoire a-t-il le droit d'être fatigué et maussade à l'occasion?
- b) Le père commet-il une violation des droits de l'enfant dans cette histoire? Si oui, quels droits ne respecte-t-il pas?
- c) Comment aurait-on pu résoudre le conflit de façon à satisfaire tout le monde?

Scénario n° 9 (Unité 7)

Je m'appelle Robert, j'ai 13 ans et je vis à Vancouver. J'ai peur. Ma famille est pauvre et n'est pas toujours en mesure d'acheter de la nourriture pour mon lunch à l'école. Ce midi, j'avais très faim et j'ai décidé de prendre un fruit au marché, sans le payer. La police m'a attrapé et je suis maintenant en prison. Ça fait des heures que je suis ici, et personne ne m'a encore dit ce qui se passait. Je partage une cellule avec des hommes plus vieux, et aucun policier ne veut répondre à mes questions. J'ignore même si mes parents savent où je suis.

Questions de discussion :

- a) Robert aurait-il dû prendre un fruit au marché sans le payer? Pourquoi?
- b) Quels droits de Robert n'ont pas été respectés depuis qu'il a été arrêté?
- c) Qui est responsable de s'assurer que les droits de Robert sont respectés pendant qu'il se trouve en prison?
- d) Au lieu de voler, qu'aurait pu faire Robert pour obtenir de la nourriture?
- e) Que pourrait faire la communauté, ou l'école, pour venir en aide à Robert?

Famille et vie familiale

Pense aux personnes qui font partie de ta famille.

Remplis maintenant le formulaire.

Nombre d'enfants : _____

Nombre de personnes
vivant avec toi : _____

Nombre de générations
dans ta demeure : _____



Compare maintenant ton formulaire avec celui de tes camarades.

En quoi vos familles sont-elles différentes? En quoi se ressemblent-elles?

Réfléchis maintenant à tout ce que ta famille fait pour toi.

En quoi les familles du Canada sont-elles différentes des familles d'autres régions du monde?

Quels sont les avantages d'avoir une famille?

Peux-tu nommer différents types de famille?

Les mots mélangés des droits de l'enfant

ridosr	_____
rectiopton	_____
srpsoxeein	_____
desiionc	_____
ciraitnionsmdi	_____
aspenobstiléri	_____
innoipo	_____
raicaottpniip	_____
mielfla	_____
éegcnileg	_____
déioctuna	_____
orislis	_____
iéelbrt	_____
pltoixeaoitn	_____

Veillez noter que cette activité représenterait un plus grand défi pour les élèves si les mots mélangés étaient destinés à figurer dans une phrase se rapportant aux droits de l'enfant, que les élèves devraient découvrir en mettant en ordre les mots qu'ils auraient trouvés. Certains mots vides, comme des articles et des prépositions, pourraient leur être donnés en guise d'indices.

Les mots manquants des droits de l'enfant

1. Les _____ vont de pair avec les droits.
2. Tu peux choisir d'être ami avec la personne de ton choix, indépendamment de sa race, de sa religion, etc. Voilà un exemple du droit à la _____ d'_____.
3. Tu as le droit d'avoir accès à des _____ adéquats pour demeurer en santé.
4. Tous les enfants âgés de moins de ____ ans bénéficient des droits énoncés dans la Convention.
5. Aucun enfant de moins de ____ ans ne peut être recruté dans les forces armées.
6. Samuel a 4 ans. Ses parents le laissent seul à la maison quand ils sortent la fin de semaine. Voilà un exemple de _____.
7. Un enfant qui s'enfuit de son pays pour échapper à la guerre est appelé un _____.
8. La _____ d' _____ à l' _____ est un organisme qui a pour mission de venir en aide aux enfants des quatre coins du globe.
9. Tu as le droit au repos et aux _____.
10. Tu as le droit de dire « non » à la _____; tu as aussi le droit d'être protégé contre la consommation et la vente de cette substance.
11. Tout enfant a le droit d'avoir un nom et une _____.
12. Tu as le droit d'exprimer ta propre _____ et tu as la responsabilité d'écouter celle des autres.
13. Tu as le droit d'être protégé contre toute forme de _____ (sexuelle, physique, psychologique).
14. Tout enfant a le droit d'aller à l'école et de recevoir une _____.
15. Tu as la responsabilité de _____ les droits des autres.
16. Le fait de travailler de longues heures pour un petit salaire est considéré comme une forme d' _____ par le travail.
17. Samira n'a pas le droit de parler sa propre langue à l'école. Voilà un exemple de _____.
18. Tu as le droit de jouir d'un _____ de ____ suffisant pour permettre ton développement physique, mental, spirituel, moral et social.
19. La satisfaction des besoins _____ peut être considérée comme un droit.
20. _____ devrait connaître les droits de l'enfant.

Solutions

1. Responsabilités
2. Liberté d'association
3. Soins médicaux
4. Dix-huit ans
5. Quinze ans
6. Négligence
7. Réfugié
8. Société d'aide à l'enfance
9. Loisirs
10. Drogue
11. Nationalité
12. Opinion
13. Violence
14. Éducation
15. Respecter
16. Exploitation
17. Discrimination
18. Niveau de vie
19. Fondamentaux
20. Tout le monde

ANNEXE

Convention relative aux droits de l'enfant de l'ONU

Résumé non officiel des articles

AVANT-PROPOS : Le texte qui suit est un résumé du contenu des 54 articles figurant dans Convention relative aux droits de l'enfant de l'ONU. Il a une valeur de guide pour les personnes qui souhaiteraient étudier ou retrouver certains passages du texte officiel ou qui chercheraient à obtenir une idée générale du contenu de la Convention de l'ONU sans avoir à lire chacun des articles dans sa forme originale. Le résumé comporte, par le fait même, de nombreuses omissions, et les formulations utilisées diffèrent de celles de la version française officielle. Par conséquent, il ne doit pas être considéré comme une version abrégée de la Convention. Le texte est la version française d'une adaptation autorisée de publications rédigées par Defense for Children International – USA.

Article 1 – Définition de l'enfant

Un enfant s'entend de tout être humain âgé de moins de 18 ans, à moins que la loi nationale n'accorde la majorité plus tôt.

Article 2 – Protection contre la discrimination

Les droits qui sont énoncés dans la Convention concernent tous les enfants sans exception. L'État s'engage à protéger l'enfant contre toute forme de discrimination ou de sanction motivées par la situation juridique, les activités ou les convictions de sa famille.

Article 3 – Intérêt supérieur de l'enfant

L'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale dans toutes les décisions judiciaires ou administratives qui concernent un enfant. L'État s'engage à établir des normes institutionnelles afin d'assurer à l'enfant la protection et les soins nécessaires à son bien-être.

Article 4 – Mise en œuvre des droits

L'État s'engage à mettre en œuvre les droits énumérés dans la Convention.

Article 5 – Respect de la responsabilité des parents

L'État s'engage à respecter le droit des parents, ou tuteurs, de donner à l'enfant, d'une manière qui corresponde au développement de ses capacités, l'orientation et les conseils appropriés à l'exercice des droits qui lui sont reconnus par la Convention.

Article 6 – Survie et développement

L'enfant a droit à la vie; l'État a la responsabilité d'assurer la survie et le développement optimal de l'enfant.

Article 7 – Nom et nationalité

L'enfant a le droit de recevoir un nom et d'acquérir une nationalité. Il a également le droit de connaître ses parents et d'être élevé par eux.

Article 8 – Préservation de l'identité

L'enfant a le droit de préserver ou de rétablir son identité (nom, nationalité et relations familiales).

Article 9 – Soins parentaux et non-séparation d'avec les parents

L'enfant a le droit de vivre avec ses parents, à moins que ce ne soit jugé contraire à son intérêt supérieur, et il a le droit d'entretenir des relations avec ses deux parents. L'État doit fournir des renseignements sur demande lorsque la séparation d'avec les parents est le résultat de mesures qu'il a prises.

Article 10 – Réunification familiale

L'enfant a le droit de quitter tout pays et d'entrer dans tout autre pays à des fins de réunification familiale ou pour exercer son droit de demeurer en relation avec ses deux parents.

Article 11 – Déplacements et non-retours illicites

L'État s'engage à prendre des mesures pour lutter contre les déplacements et les non-retours illicites d'enfants à l'étranger.

Article 12 – Liberté d'opinion

L'enfant a le droit d'exprimer son opinion sur toute question qui le concerne et de voir son opinion dûment prise en considération.

Article 13 – Liberté d'expression

L'enfant a le droit de rechercher, de recevoir et de transmettre de l'information par le moyen de son choix.

les pays où l'adoption est autorisée.

Article 14 – Liberté de pensée, de conscience et de religion

L'enfant a le droit d'avoir ses propres convictions et de les exprimer librement. L'État s'engage à respecter le droit des parents, ou tuteurs, de guider l'enfant dans l'exercice de ce droit, d'une manière qui corresponde au développement de ses capacités.

Article 15 – Liberté d'association

L'enfant a droit à la liberté d'association et à la liberté de réunion pacifique.

Article 16 – Protection de la vie privée

L'enfant est protégé par la loi contre les immixtions arbitraires ou illégales dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance et contre les atteintes à son honneur ou à sa réputation.

Article 17 – Médias et information

L'État s'engage à s'assurer que l'enfant ait accès à de l'information et à du matériel provenant d'une variété de sources, nationales et internationales.

Article 18 – Responsabilité des parents

L'État reconnaît le principe selon lequel les deux parents ont une responsabilité commune pour ce qui est d'élever l'enfant; l'État s'engage à assister les parents, ou tuteurs, dans l'exercice de cette responsabilité et à s'assurer que des services de garde de qualité soient offerts aux parents qui travaillent et qui y sont admissibles.

Article 19 – Violence et négligence

L'État s'engage à protéger l'enfant contre toute forme de violence ou d'atteinte physique ou psychologique, de négligence et d'exploitation de la part de ses parents ou d'autres personnes et à mettre en place des programmes de prévention et de traitement à cette fin.

Article 20 – Enfants sans famille

L'enfant privé de son milieu familial a droit à une protection et à une aide spéciales; l'État doit veiller à ce que l'enfant privé de son milieu familial bénéficie d'une protection de remplacement, qui peut avoir la forme du placement dans une famille, de la kafalah de droit islamique, de l'adoption ou du placement dans un établissement pour enfants.

Article 21 – Adoption

L'État s'engage à réglementer la procédure d'adoption (y compris l'adoption à l'étranger), dans

Article 22 – Enfants réfugiés

L'État s'engage à assurer une protection et une aide spéciales à l'enfant réfugié, ou qui cherche à obtenir le statut de réfugié, et à collaborer avec les organisations compétentes ayant pour mandat de protéger et d'aider les enfants qui se trouvent dans une telle situation, notamment en les assistant dans la recherche de membres de leur famille.

Article 23 – Enfants handicapés

L'enfant handicapé a le droit de bénéficier de soins spéciaux et d'une formation favorisant le développement de son autonomie ainsi que sa participation pleine et active dans la société. L'État encourage la coopération internationale en matière d'échange et de diffusion d'information sur les soins de santé préventifs, le traitement des enfants handicapés et les méthodes de rééducation.

Article 24 – Soins de santé

L'enfant a le droit de jouir du meilleur état de santé possible et de bénéficier de services médicaux. L'État s'engage à prendre des mesures pour réduire la mortalité parmi les nourrissons et les enfants, à lutter contre la maladie et la malnutrition, à assurer des soins médicaux aux femmes enceintes, à garantir l'accès à l'information sur la santé, notamment sur les avantages de l'allaitement au sein, à mettre en place des soins de santé préventifs, à abolir les pratiques traditionnelles préjudiciables à la santé des enfants et à favoriser la coopération internationale afin d'assurer la pleine réalisation de ce droit.

Article 25 – Examen périodique du placement

L'enfant qui a été placé par l'État pour recevoir des soins, une protection ou un traitement a droit à un examen périodique de son placement et de toutes les circonstances relatives à ce placement.

Article 26 – Sécurité sociale

L'enfant a le droit de bénéficier de la sécurité sociale, y compris l'assurance sociale, s'il y a lieu.

Article 27 – Niveau de vie

L'enfant a droit à un niveau de vie suffisant; l'État s'engage à aider les parents qui ne sont pas en mesure d'assumer cette responsabilité et à prendre les mesures appropriées en vue d'assurer le recouvrement de la pension alimentaire de l'enfant auprès des personnes ayant une responsabilité financière à son égard, que ce soit sur son territoire

ou à l'étranger.

Article 28 – Éducation

L'enfant a droit à l'éducation. L'État s'engage à assurer un enseignement primaire obligatoire et gratuit ainsi que l'égalité des chances d'accès à l'enseignement secondaire et supérieur et à veiller à ce que la discipline scolaire soit appliquée dans le respect de la dignité de l'enfant en tant qu'être humain.

Article 29 – Objectifs de l'éducation

L'État reconnaît que l'éducation doit favoriser le plein épanouissement de la personnalité de l'enfant et le développement optimal de ses dons, préparer l'enfant à une vie adulte active et lui inculquer le respect de ses parents, des droits fondamentaux de la personne, de l'environnement, des valeurs culturelles et nationales de son pays et de celles des autres civilisations.

Article 30 – Enfants issus de minorités

L'enfant appartenant à une communauté minoritaire ou à une population autochtone a le droit de jouir de sa propre culture, de pratiquer sa propre religion et d'employer sa propre langue.

Article 31 – Repos et loisirs

L'enfant a droit au repos, aux loisirs et au jeu et il a le droit de participer à des activités culturelles et artistiques.

Article 32 – Travail des enfants

L'enfant a le droit d'être protégé contre l'exploitation économique et contre tout travail susceptible de compromettre sa santé, son éducation et son développement. L'État s'engage à fixer un âge minimal d'admission à l'emploi, à réglementer les conditions d'emploi et à prévoir des sanctions appropriées pour assurer l'application effective de la présente disposition.

Article 33 – Drogue

L'État s'engage à protéger l'enfant contre la consommation de stupéfiants et de substances psychotropes illicites et à empêcher qu'il soit utilisé dans la production et le trafic de ces substances.

Article 34 – Exploitation sexuelle

L'État s'engage à protéger l'enfant contre l'exploitation sexuelle et la violence sexuelle, notamment contre la prostitution et la participation à toute production pornographique.

Article 35 – Vente et traite

L'État s'engage à empêcher la vente, la traite et

l'enlèvement d'enfants.

Article 36 – Autres formes d'exploitation

L'État s'engage à protéger l'enfant contre toutes les autres formes d'exploitation.

Article 37 – Torture, peine capitale et privation de liberté

L'État s'engage à protéger l'enfant contre la torture et les autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, à s'assurer que ni la peine capitale ni l'emprisonnement à vie ne soient prononcés pour les infractions commises par des personnes âgées de moins de 18 ans et que nul enfant ne soit privé de liberté de façon illégale ou arbitraire. Tout enfant privé de liberté a le droit d'être traité avec humanité et respect, d'être séparé des détenus adultes, de demeurer en relation avec les membres de sa famille et d'avoir rapidement accès à l'assistance juridique.

Article 38 – Conflits armés

L'État s'engage à respecter le droit humanitaire international, à s'assurer que tout enfant touché par un conflit armé bénéficie d'une protection et de soins, à veiller à ce qu'aucun enfant de moins de 15 ans ne participe directement aux hostilités et à s'abstenir d'enrôler tout enfant de moins de 15 ans.

Article 39 – Soins de réadaptation

L'État s'engage à faciliter la réadaptation physique et psychologique et la réinsertion sociale de l'enfant victime de violence, d'abandon ou de négligence, d'exploitation, de torture ou d'un conflit armé.

Article 40 – Justice pour mineurs

L'enfant accusé d'avoir enfreint la loi a le droit d'être traité avec dignité. L'État s'engage à veiller à ce que nul enfant ne soit accusé d'infraction à la loi en raison d'actions ou d'omissions qui n'étaient pas interdites par le droit national ou international au moment où elles ont été commises; l'État s'engage à s'assurer que l'enfant soit informé rapidement des accusations portées contre lui, qu'il soit présumé innocent jusqu'à ce que sa culpabilité soit établie dans le cadre d'un procès équitable, tenu dans les plus brefs délais, qu'il bénéficie d'une assistance juridique et qu'il ne soit pas contraint de témoigner ou de s'avouer coupable; l'État s'engage à offrir des solutions de remplacement à la garde en institution.

Article 41 – Suprématie des dispositions les plus propices

Aucune des dispositions de la Convention ne porte atteinte aux dispositions plus propices à la

réalisation des droits de l'enfant qui peuvent figurer dans la législation d'un État partie ou dans le droit international en vigueur.

Article 42 – Diffusion du texte de la Convention

L'État s'engage à faire largement connaître les droits énumérés dans la Convention, tant aux adultes qu'aux enfants.

Article 43 – Comité des droits de l'enfant

Un Comité des droits de l'enfant est élu afin d'examiner les progrès accomplis par les États parties dans l'exécution des obligations qu'ils ont contractées en adhérant à la Convention et d'établir des règles de procédure.

Article 44 – Rapports des États parties

Les États parties s'engagent à soumettre au Comité des rapports sur les mesures qu'ils auront adoptées pour donner effet aux droits reconnus dans la Convention et sur les progrès réalisés dans la jouissance de ces droits ainsi qu'à assurer à leurs rapports une large diffusion dans leur pays.

Article 45 – Application

Les institutions spécialisées et l'UNICEF ont le droit d'être représentés aux réunions du Comité. Le Comité peut inviter tout organisme compétent à donner son avis d'expert et demander au Secrétaire général de procéder à des études ou de formuler des recommandations.

Article 46 – Signature

La Convention est ouverte à la signature de tous les États.

Article 47 – Ratification

La Convention est sujette à ratification.

Article 48 – Adhésion

La Convention restera ouverte à l'adhésion de tout État.

Article 49 – Entrée en vigueur

La Convention entrera en vigueur le trentième jour qui suivra la date du dépôt auprès du Secrétaire général de l'ONU du vingtième instrument de ratification ou d'adhésion.

Article 50 – Amendements

Tout amendement à la Convention, approuvé par l'Assemblée générale de l'ONU et accepté par une majorité des deux tiers des États parties, a force obligatoire pour les États parties qui l'ont accepté.

Article 51 – Réserves

Les États parties peuvent présenter des réserves, à condition qu'elles ne soient pas incompatibles avec l'objet et le but de la Convention.

Article 52 – Dénonciation

Tout État partie peut dénoncer la Convention; la dénonciation prend effet un an après la date à laquelle elle a été reçue.

Article 53 – Dépositaire

Le Secrétaire général de l'ONU est désigné comme dépositaire de la Convention.

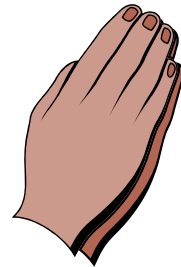
Article 54 – Textes faisant foi

Les versions officielles de la Convention en arabe, en chinois, en anglais, en français, en russe et en espagnol font foi.

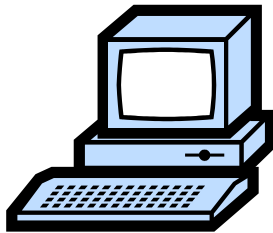
Fiches des désirs et des besoins



Abri décent



Liberté de religion



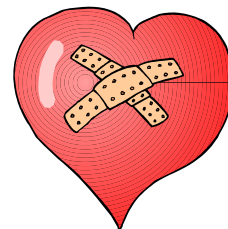
Ordinateur personnel



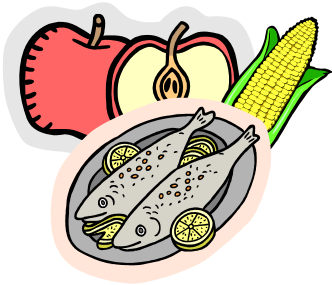
Vêtements dernier cri



Air pur



**Protection contre la violence
et la négligence**



Nourriture saine



Eau propre



Télévision



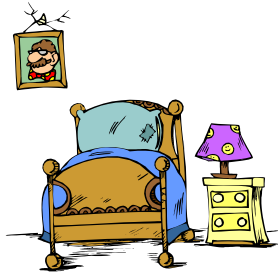
Bicyclette



Liberté d'expression



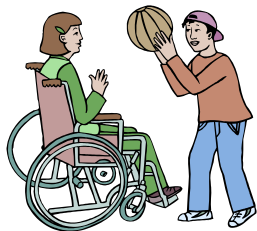
Accès à des soins médicaux



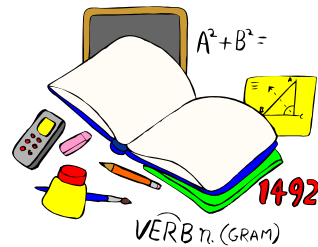
Chambre à coucher individuelle



Friandises



Protection contre la discrimination



Éducation



Beaucoup, beaucoup d'argent



Vacances au soleil



Baladeur



Activités récréatives